

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH

N°: 9765

Mardi 8 Novembre 2022

S.M le Roi adresse un discours à la nation à l'occasion du 47^{ème} anniversaire de la Marche Verte

*Notre approche pour défendre la marocanité du Sahara
procède d'une vision intégrée qui joint à l'action politique
et diplomatique la promotion du développement
socioéconomique et humain de la région*

• *La fidélité à l'esprit et au serment éternel de la Marche Verte exige que tous les Marocains restent mobilisés et vigilants afin de défendre l'unité nationale de leur pays, de favoriser son plein essor et de renforcer son attachement à sa profondeur africaine.*

• *Eu égard à la dimension continentale du Gazoduc Nigeria-Maroc, Nous y voyons aussi un projet structurant promettant d'arrimer l'Afrique et l'Europe.*

• *Nous appelons à ce que la dynamique de développement dans nos provinces du Sud explore de nouvelles possibilités et de nouveaux horizons, notamment dans les secteurs porteurs de l'économie bleue et des énergies renouvelables.*

• *Nous exhortons le secteur privé à maintenir l'engagement qu'il a pris à rehausser le niveau de l'investissement productif dans ces provinces et à mettre plus particulièrement l'accent sur les projets à vocation sociale.*



Lire le texte intégral du Discours Royal en page 2

S.M le Roi adresse un discours à la nation à l'occasion du 47^{ème} anniversaire de la Marche Verte

Notre approche pour défendre la marocanité du Sahara procède d'une vision intégrée qui joint à l'action politique et diplomatique la promotion du développement socioéconomique et humain de la région

Actualité

Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, a adressé dimanche soir un discours à Son peuple fidèle à l'occasion du 47^{ème} anniversaire de la glorieuse Marche Verte. Voici le texte intégral du discours Royal:

"Louange à Dieu, Prière et salut sur le Prophète, Sa famille et Ses compagnons.

Cher peuple,

Nous célébrons cette année le quarante-septième anniversaire de la Marche Verte au moment où le processus de consolidation de la marocanité du Sahara est entré dans une phase cruciale.

En son temps, cette glorieuse épopée permit la libération de la terre spoliée. Désormais, les Marches que Nous menons sans répit ont, elles, vocation à assurer au citoyen marocain les conditions d'une vie digne, particulièrement dans ces territoires que Nous chérissons tant.

Notre approche pour défendre la marocanité du Sahara procède d'une vision intégrée qui joint, à l'action politique et diplomatique, la promotion du développement socio-économique et humain de la région.

C'est précisément dans cette optique que s'inscrit le programme de développement des provinces du Sud dont Nous avons présidé la signature, à Laâyoune, en novembre 2015 et à Dakhla, en février 2016.

Cher peuple,

Doté d'une enveloppe budgétaire de plus de 77 milliards de dirhams, ce programme de développement intégré est conçu pour initier une véritable dynamique économique et sociale dans la région. Sa vocation est de stimuler, dans ces territoires, la création d'emplois, d'y assurer un climat propice à l'investissement, de les pourvoir des infrastructures et des équipements qui leur sont nécessaires.

Ce projet ambitieux répond exactement aux préoccupations et aux attentes de la population des provinces du Sud. La responsabilité de superviser la réalisation des projets qui le composent incombe aux autorités locales et aux conseils élus.

Aujourd'hui, plus de sept ans environ après le lancement de ce programme, et avec un taux d'engagement proche de 80% de l'enveloppe budgétaire allouée, Nous nous réjouissons des résultats positifs atteints.

De fait, la voie express Tiznit-Dakhla est d'ores et déjà en phase d'achèvement. La connexion de la région au réseau électrique national est bel et bien assurée et ses réseaux de communication ont également bénéficié d'un plan de renforcement et d'extension. Par ailleurs, le projet de stations d'énergie solaire et éolienne prévu au programme a été mené à son terme.

En outre, les études et les formalités administratives afférentes au grand port Dakhla Atlantique ayant été finalisées, les travaux de construction démarrent prochainement.

S'agissant du volet économique, réputé être le principal catalyseur du développement, un ensemble de projets ont été menés à bien dans le cadre de la filière de mise en valeur et de transformation des produits halieutiques. Ainsi des milliers d'emplois ont-



ils pu être créés et proposés aux habitants de la région.

Dans le domaine agricole, plus de six mille hectares aménagés à Dakhla et à Boujdour ont été mis à la disposition de jeunes agriculteurs de la région.

De surcroît, la plupart des projets prévus dans les filières du phosphate, de l'eau et de l'assainissement affichent des taux de réalisation avancés.

En matière sociale et culturelle, plusieurs acquis ont été enregistrés dans les domaines de la santé, de l'éducation et de la formation. Dans le même esprit, les initiatives d'auto-emploi et la promotion de la langue et de la culture hassanien, inscrites au cœur de l'identité nationale unifiée, ont été soutenues.

En corrélation avec ce contexte de responsabilité nationale, Nous exhortons le secteur privé à maintenir l'engagement qu'il a pris à relever le niveau de l'investissement productif dans ces provinces et à mettre plus particulièrement l'accent sur les projets à vocation sociale.

Par ailleurs, Nous appelons à ce que la dynamique de développement dans nos provinces du Sud explore de nouvelles possibilités et de nouveaux horizons, notamment dans les secteurs porteurs de l'économie bleue et des énergies renouvelables.

Cher peuple,

A travers l'histoire, le Sahara marocain a constamment constitué un lien entre le Maroc et sa profondeur africaine sur les plans humains, culturels et économiques.

Aussi, l'effort de développement que Nous menons au Sahara nous permet de consolider ce rôle historique de manière ferme et durable et, au-delà, de l'inscrire dans une perspective résolument tournée vers le futur.

Cette orientation est fondamentalement en phase avec la nature même des relations

privilegiées unissant le Maroc au reste des pays africains, que Nous avons à cœur de développer, au mieux des intérêts communs de nos peuples frères.

Dans ce cadre, avec Notre Frère, Son Excellence Monsieur Muhammadu Bouhari, Président de la République Fédérale du Nigeria, Nous avons pris l'initiative de lancer le projet de Gazoduc Nigeria-Maroc.

Il Nous plaît de constater l'état présent d'avancement de ce grand projet, conformément à l'accord signé en décembre 2016.

A cet égard, le Mémoire d'entente, signé récemment à Rabat, avec la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et, à Nouakchott avec la Mauritanie et le Sénégal, marque un jalon essentiel dans le processus de réalisation du projet.

La signature de ce mémorandum traduit l'engagement des pays concernés à contribuer à la concrétisation de ce projet stratégique et elle illustre leur volonté politique d'assurer son succès.

Compte tenu de l'intérêt particulier que Nous portons au partenariat avec les Etats de l'Ouest du continent, le Gazoduc Nigeria-Maroc représente pour Nous plus qu'un projet bilatéral entre deux pays frères.

Notre souhait est qu'il soit plus largement un projet stratégique profitable à l'ensemble de la région de l'Afrique de l'Ouest, dont la population dépasse 440 millions d'habitants.

En effet, outre le Maroc et la Mauritanie, ce Gazoduc offre aux quinze pays de la CEDEAO, des opportunités et des garanties en matière de sécurité énergétique et de développement socioéconomique et industriel.

Destiné aux générations présentes et futures, le projet œuvre en faveur de la paix, de l'intégration économique du continent africain et de son développement commun.

Eu égard à la dimension continentale du Gazoduc Nigeria-Maroc, Nous y voyons aussi un projet structurant promettant d'arrimer l'Afrique et l'Europe.

Nous nous félicitons ainsi de l'appui des institutions financières régionales et internationales qui ont exprimé le souhait d'apporter leur concours effectif à sa mise en œuvre.

A ce propos, Nous tenons à affirmer le souci du Maroc d'agir toujours, de concert avec Nos frères du Nigeria et l'ensemble des partenaires, en toute transparence et responsabilité, pour que ce projet soit concrétisé dans les meilleurs délais.

Par ailleurs, Nous affirmons de nouveau notre réceptivité à toute forme de partenariat fructueux visant à mener à bien ce projet africain d'envergure.

Cher peuple,

La fidélité à l'esprit et au serment éternel de la Marche Verte exige que tous les Marocains restent mobilisés et vigilants afin de défendre l'unité nationale de leur pays, de favoriser son plein essor et de renforcer son attachement à sa profondeur africaine.

C'est l'occasion pour Nous de rendre hommage à la mémoire immaculée de l'artisan de la Marche Verte, Notre Vénéré Père, feu Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu ait Son âme, ainsi qu'aux valeureux martyrs de la Patrie.

Nous adressons également l'expression de Notre considération à Nos Forces Armées Royales, à la Sûreté Nationale, à la Gendarmerie Royale, à l'Administration territoriale, aux Forces auxiliaires et à la Protection civile pour leur dévouement et leur abnégation à défendre, sous Notre commandement, l'intégrité territoriale du pays et à préserver sa sécurité et sa stabilité.

Wassalamou alaïkoum warahmatoullahi wabarakatouh'.

Réunion du Secrétariat national de l'OFI, sous la présidence du Premier secrétaire de l'USFP

La reconnaissance de la suprématie des conventions et traités internationaux suppose le renouvellement du Code pénal et du statut de la famille, entre autres



Driss Lachguar
Le réel enjeu ne se limite pas désormais à une note de plaidoirie réservée uniquement à l'organisation (OFI) mais il s'agit d'un mémorandum politique qui aille au-delà de la revendication de la révision

Lors de la première réunion tenue par le Secrétariat national de l'Organisation des femmes itihadiées (OFI), samedi 5 novembre courant, sous la présidence du Premier secrétaire de l'Union socialiste des forces populaires, Driss Lachguar, ce dernier a réitéré son soutien aux issues du VIII^e Congrès national des femmes itihadiées et à la démarche d'action adoptée par le Secrétariat national des femmes itihadiées.

Le Premier secrétaire du parti des forces populaires, dans une

allocation d'orientation, en guise de feuille de route pour l'action de l'intérieur du Secrétariat national de l'organisation, a mis l'accent sur la nécessité dorénavant d'un déploiement compétitif de la femme dans les circonscriptions locales et législatives au lieu de se contenter de la procédure du « quota » «comme seule garantie de sa représentativité au sein des conseils élus», d'autant plus que «le quota» n'est pas toujours une pratique équitable», a-t-il relevé.

Il a rappelé, par ailleurs, le rôle qui incombe à l'ensemble des Itihadiées et Itihadis quant à la préparation assidue de la société aux nouvelles données sociétales, à même de garantir l'émergence d'une action féminine efficiente et effective depuis les conseils élus. «Cela ne peut se réaliser sans la préparation de toutes les conditions tant subjectives qu'objectives au niveau partisan mais aussi politique de manière à assurer une plus grande représentativité féminine et un plus grand accès de la femme marocaine aux postes de responsabilité», a-t-il souligné, estimant que c'est, là, la plus grande sollicitude que l'on pourrait traduire pour le pays en perspective du renforcement de la place des femmes au titre des prochaines échéances de 2026.

Driss Lachguar a, là-dessus, mis en avant que les femmes itihadiées ont, toujours et tout au



L'Union socialiste des forces populaires est disposée à soulever toutes les affaires épineuses relatant les souffrances et les aspirations des femmes, de manière à traduire les engagements du Maroc en matière de droits de l'Homme et à présenter les alternatives plausibles

long de l'histoire politique du pays, été porteuses de projets et qu'aujourd'hui, elles sont porteuses d'un véritable projet (2023) en ce qui concerne tous les droits des femmes à différents niveaux dans le cadre juridique national.

Pour le dirigeant itihadi, le processus de la reconnaissance

claire et concrète de la suprématie des conventions et traités internationaux des droits de l'Homme suppose la nécessité d'un renouvellement du Code pénal, du statut de la famille et d'autres lois et règles référentielles et circonstanciées et la poursuite de l'entreprise d'édification des fondements de l'Etat social visant à réduire les disparités entre les classes et les régions et entre les deux genres. Et cela, a-t-il pris le soin de préciser, ne doit pas exclure d'autres points de vue mais œuvrer à ancrer le principe d'une société de différences et de pluralisme. «C'est, là, la forme optimale de la gestion des différences et de l'organisation de la coexistence dans ce domaine qui continue d'exclure les femmes et de limiter leur libre mouvement dans ses différents espaces», a-t-il mis en évidence.

D'autre part, le Premier secrétaire a poursuivi en affirmant que le facteur temps a dépassé toutes les notes émises par le passé qui se focalisaient seulement sur l'élargissement de la représentativité politique des femmes et que le réel enjeu ne se limite pas désormais à une note de plaidoirie réservée uniquement à l'organisation (OFI) mais qu'il s'agit d'un mémorandum politique qui aille, au-delà de la revendication de la révision, au changement radical de toutes les lois ségrégationnistes qui entra-

vent la participation de la femme et ne lui assurent pas l'intégralité de ses droits ni lui garantissent une vie pleinement digne.

Driss Lachguar a, en outre, mis l'accent sur la pertinence de l'action de l'USFP, bien que s'activant dans l'opposition, aux côtés du gouvernement, dans la perspective d'un changement radical en faveur des femmes étant établi que ce même gouvernement a toujours avancé s'appuyer sur les valeurs du progrès et de la modernité au profit de la femme, notamment à la suite des Hautes orientations Royales édictées dernièrement ouvrant la voie pour toutes les révisions sérieuses et les réformes opportunes.

A cet égard, le Premier secrétaire a indiqué que l'Union socialiste des forces populaires est disposée à soulever toutes les affaires épineuses relatant les souffrances et les aspirations des femmes, de manière à traduire les engagements du Maroc en matière de droits de l'Homme et à présenter les alternatives plausibles à même de contribuer à l'amélioration de la situation de la femme à travers une véritable plaidoirie en sa faveur et pour la formulation de propositions de lois favorisant son accès à tous les postes de décision dans tous les cadres représentatifs, politiques, professionnels et syndicaux.

Rachid Meftah



L'allocation d'orientation du Premier secrétaire a mis l'accent sur la nécessité dorénavant d'un déploiement compétitif de la femme dans les circonscriptions locales et législatives au lieu de se contenter de la procédure du « quota »

SAR le Prince Moulay Rachid représente Sa Majesté le Roi aux travaux de la COP 27 à Charm el-Cheikh



Son Altesse Royale le Prince Moulay Rachid représente Sa Majesté le Roi Mohammed VI aux travaux du segment des chefs d'Etat et de gouvernement de la 27^e Conférence des parties à la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (COP 27), qui ont débuté lundi à la station balnéaire de Charm el-Cheikh, en Egypte.

A son arrivée au Centre international de conférences, SAR le Prince Moulay Rachid a été accueilli par le président égyptien Abdel Fattah Al-Sissi et le secrétaire général de l'ONU, António Guterres.

Après avoir posé pour une photo souvenir avec les dirigeants et chefs d'Etat, SAR le Prince Moulay Rachid a rejoint la salle de la conférence.

Quelque 110 dirigeants et chefs d'Etat et de gouvernement feront des déclarations nationales sur le traitement des questions liées au changement climatique et les plans de leur pays pour revoir à la

hausse leurs engagements de réduction des émissions.

Le Sommet offre l'opportunité d'examiner les moyens de mobilisation des ressources financières et des investissements en vue de faire face au changement climatique, en réduisant les émissions, de s'adapter à ses conséquences et de renforcer la résilience des pays.

La contribution des pays riches au financement de l'action climatique figure parmi les priorités de la COP 27. Il en est ainsi de la réalisation de la promesse de 100 milliards de dollars chaque année provenant du financement de l'adaptation, des pays développés vers les pays à faible revenu.

L'examen des effets du changement climatique en Afrique, la mise en place de visions pour faire face à ces défis à travers la science et le financement figurent également parmi les axes de cette conférence.

Les Marocains d'Italie dénoncent les graves violations des droits de l'Homme dans les camps de Tindouf



Des acteurs associatifs et membres de la communauté marocaine résidant en Italie ont dénoncé, dimanche à Melegnano (nord), les graves violations des droits de l'Homme commises par le "polisario" dans les camps de Tindouf, appelant l'Algérie à assumer pleinement ses responsabilités.

Dans un communiqué, publié à l'issue d'une journée de sensibilisation à la cause nationale en commémoration du 47^{ème} anniversaire de la glorieuse Marche Verte, des associations de la société civile d'Italiens d'origine marocaine condamnent vigoureu-

sement les abus et excès du régime algérien dans les camps de Tindouf, signalant que des générations entières continuent de souffrir en l'absence des conditions d'une vie digne.

Les populations déportées et installées dans les camps de Tindouf par l'Armée algérienne et les milices de l'entité fantôme n'ont pas accès aux droits les plus fondamentaux, notamment la santé et le travail, s'insurgent-ils, exhortant Alger à respecter ses obligations internationales en matière des droits de l'Homme.

"Nous dénonçons la propagation de l'idéologie de haine chez les enfants et leur

enrôlement militaire par les milices armées des séparatistes du polisario", poursuivent les associations, réitérant la mobilisation constante des Marocains résidant à l'étranger derrière SM le Roi Mohammed VI pour contrecarrer toutes les manœuvres visant à porter atteinte à l'unité et à la stabilité du Royaume.

Organisée par l'"Espace maroco-italien pour la solidarité", en collaboration avec le "Réseau des associations de la diaspora marocaine en Italie", cette journée a été marquée par nombre de rencontres et de tables rondes qui ont connu, notamment, la participation du consul général du Royaume à Milan, Mohamed El Akhal, et du maire de la ville italienne Melegnano, Vito Bellomo.

Les deux responsables ont salué les relations bilatérales entre le Maroc et l'Italie, qui ne cessent de se renforcer grâce au partenariat stratégique, exprimant leur disposition à renforcer davantage la collaboration entre les municipalités des deux pays.

A cette occasion, des experts italiens et marocains ont mis l'accent sur l'essor remarquable économique, social, culturel et diplomatique dans les provinces du Sud, sous le leadership de SM le Roi.

En marge de cette initiative, l'écrivaine italienne Bruna Rosco a présenté son nouvel ouvrage intitulé "La Marche Verte : une épopée d'un Roi et d'un peuple". "Cet événement historique illustre la forte cohésion entre le Trône et le peuple", a-t-elle affirmé.

Utilisation des Big Data à des fins statistiques

Le HCP et CBS renforcent leur coopération

Le Haut-commissariat au plan (HCP) a reçu du 1^{er} au 3 novembre 2022 une mission d'experts du Bureau central des statistiques-Pays-Bas (CBS), dans le cadre de la collaboration entre les deux institutions en matière d'utilisation des Big Data à des fins statistiques.

Dans un communiqué, le HCP indique que cette mission a pour objectif d'approfondir les échanges engagés avec CBS sur les approches technologiques et méthodologiques de deux exercices pilotes, amorcés par ses équipes, précisant que ces dernières ont porté sur l'usage de l'imagerie satellitaire, le web Scraping et les données alternatives pour la confection des indicateurs statistiques.

Cette mission s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du programme de digitalisation du HCP, rappelle le communiqué, qui note que les deux institutions se sont réjouies de la qualité de leurs échanges et se sont félicitées des progrès réalisés.

Tolérances accordées aux voyageurs

Le MEF réfute le renforcement du contrôle douanier sur les cadeaux et effets personnels

Le ministère de l'Economie et des Finances (MEF) a réfuté "catégoriquement", dimanche, les allégations "sans fondement" selon lesquelles l'Administration des douanes et impôts indirects (ADII) a renforcé le contrôle sur les cadeaux et effets personnels appartenant aux voyageurs marocains, y compris les Marocains du monde, lors de leur arrivée sur le territoire national.

Dans une mise au point, en réaction aux informations relayées par certains organes de presse, se rapportant aux tolérances accordées aux voyageurs, le ministère affirme que "la réglementation douanière n'a subi aucun changement et que le contrôle douanier ne concerne en rien les cadeaux et effets personnels ramenés par les voyageurs marocains y compris les Marocains du monde".

Le ministère rappelle, à ce sujet, que l'ADII ne ménage aucun effort pour faciliter et fluidifier le passage des Marocains par les différents postes frontalières en application des Hautes Instructions Royales et précise que l'intervention de la Douane ne concerne que les marchandises qui revêtent un caractère purement commercial.

La modernisation de l'action consulaire au centre d'une rencontre à Barcelone

Le consulat général du Maroc à Barcelone a organisé, dimanche, une rencontre de communication et d'échange avec des représentants du tissu associatif et de la communauté marocaine établie à Barcelone, à l'occasion de la commémoration du 47^e anniversaire de la glorieuse Marche Verte.

Cette rencontre, qui a réuni des responsables et présidents d'associations de la société civile marocaine et des représentants de la communauté juive marocaine en Catalogne, a permis, entre autres, d'écouter les préoccupations et les attentes des Marocains relevant de la circonscription consulaire de Barcelone et de débattre des mesures prises pour moderniser l'action consulaire", indique un communiqué

du consulat général du Maroc de la ville catalane.

A cette occasion, le consul général, Charif Cherkaoui, a souligné que la commémoration de la Marche Verte constitue une occasion importante pour réaffirmer les constantes du Royaume et la mobilisation pour la défense de son intégrité territoriale.

Dans ce sens, M. Cherkaoui a rappelé les succès diplomatiques acquis par le Maroc dans les forums internationaux et l'adhésion de puissances mondiales à la position juste du Maroc sur son Sahara, se félicitant, à cet égard, de l'ouverture d'une trentaine de représentations consulaires internationales dans les provinces du Sud du Royaume.

Par ailleurs, le consul général du Maroc à Barcelone a mis l'accent sur les acquis importants enregistrés dans le domaine de la modernisation de l'action consulaire, appelant les membres de la communauté à s'inscrire dans cette nouvelle dynamique, notamment suite au lancement des rendez-vous en ligne pour les prestations consulaires.

Lors de cette rencontre, les membres de la communauté marocaine établie à Barcelone ont réitéré leur mobilisation et attachement à la défense de la première cause nationale et se sont engagés à défendre la marocanité du Sahara et la prééminence de l'initiative marocaine d'autonomie et à déjouer les manœuvres ourdies par les ennemis de l'intégrité territoriale du Maroc.

Etablir la norme pour le financement climatique



La Conférence des Nations unies sur le changement climatique (COP27) qui se tient en Égypte est le premier sommet de ce type organisé sur le sol africain depuis 2016. Cela fait de ce rassemblement un cadre idéal pour que les dirigeants mondiaux tiennent leurs promesses antérieures et annoncent un plan global pour atténuer les pires effets du changement climatique sur les pays du Sud.

Fournir aux pays en développement le financement dont ils ont besoin pour atteindre l'objectif de zéro émission nette est essentiel pour réaliser la justice climatique. Pour assurer une croissance inclusive et durable, il faudra investir des milliers de milliards de dollars dans l'énergie propre et les infrastructures vertes. Mais ce n'est que par des investissements de cette ampleur que nous pourrions atteindre l'objectif central de l'accord de Paris sur le climat de 2015 de limiter le réchauffement climatique bien en dessous de 2° Celsius, par rapport aux niveaux préindustriels.

Heureusement, depuis la signature de l'accord de Paris, les investisseurs institutionnels sont de plus en plus conscients que le changement climatique pourrait affecter de manière significative les résultats des entreprises et ont intégré les facteurs ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance) et de durabilité dans leurs analyses et valorisations des risques.

Mais aussi importantes et louables soient-elles ces mesures ne suffisent pas. L'élaboration de normes mondiales de divulgation des risques climatiques marque la prochaine étape de la lutte contre le changement climatique. A

cette fin, nous devons fusionner la soupe alphabétique actuelle des différentes directives ESG et de durabilité en un seul cadre obligatoire. L'International Sustainability Standards Board (ISSB) et les normes de reporting sur la durabilité (ESRS) proposées par l'Union européenne, qui visent à créer des règles et des critères clairs pour les divulgations liées à l'ESG, sont tous deux des pas dans la bonne direction.

Les normes obligatoires telles que l'ISSB et l'ESRS jouent un rôle simple mais puissant en créant un critère pour mesurer l'impact climatique de l'activité des entreprises. En fournissant aux entreprises du monde entier des outils partagés pour rendre compte de leurs émissions de gaz à effet de serre et mesurer les risques liés au climat, ils uniformisent les règles du jeu pour les investisseurs et les institutions financières, les aidant à prendre des décisions plus éclairées.

Bien qu'il y ait suffisamment de richesses dans le monde pour résoudre tous les problèmes de développement auxquels sont confrontés les pays à revenu faible ou intermédiaire, cela nécessiterait des marchés de capitaux locaux dynamiques et liquides. A cette fin, nous devons développer des normes mondiales qui permettraient des flux de capitaux sans entrave du Nord vers le Sud.

Les pays en développement, pour leur part, reconnaissent l'importance et les avantages potentiels des normes de divulgation mondialement acceptées. En septembre, un groupe de ministres africains des Finances, de l'Economie et de l'Environnement a publié une dé-

claration conjointe saluant le travail de l'ISSB. Le document exhorte les pays africains à travailler avec l'organisation pour introduire une "base mondiale de divulgation de la durabilité", ajoutant que "l'adoption précoce par les juridictions et les entreprises africaines a le potentiel d'attirer plus d'investissements et de stimuler le développement du secteur privé en Afrique".

Tout cadre de développement durable mondial doit intégrer des pays comme l'Inde, la Chine, le Brésil, le Nigeria, le Bangladesh et le Kenya. En adoptant de telles normes, les entreprises des pays vulnérables au climat pourraient devenir plus attrayantes pour les investisseurs mondiaux.

Toutefois, c'est plus facile à dire qu'à faire. Pour que les pays en développement imposent des normes de durabilité obligatoires, ils devraient d'abord former les régulateurs, les membres du conseil d'administration, les dirigeants d'entreprise, les comptables, les auditeurs, les analystes financiers, les cabinets comptables et les investisseurs à l'utilisation de ces cadres. Ils devraient également moderniser leurs systèmes de technologie de l'information et adopter des politiques pour s'adapter à ces changements. La communauté internationale doit soutenir et conseiller les pays vulnérables au changement climatique alors qu'ils renforcent ces capacités cruciales.

Mais le temps presse. Étant donné le besoin urgent d'adopter des normes mondiales obligatoires en matière de durabilité, la communauté internationale doit coordonner ses politiques pour tirer parti des ressources et des

programmes existants. Les organisations multilatérales de développement telles que les Nations Unies, la Banque mondiale, le Fonds monétaire international et l'OCDE sont essentielles à ce processus, tout comme les associations professionnelles, les groupes industriels, les institutions universitaires et les fondations. De même, les nouveaux médias et les plateformes numériques pourraient permettre aux normalisateurs d'atteindre des millions d'utilisateurs potentiels.

De la signature de l'accord de Paris lors de la COP21 au lancement de l'ISSB lors de la COP26 l'année dernière à Glasgow, le monde a fait des progrès significatifs dans la traduction des objectifs climatiques en actions concrètes. Nous devons nous concentrer sur les pays du Sud et veiller à ce que les pays en développement obtiennent les investissements dont ils ont besoin pour atteindre l'objectif escompté sans sacrifier la croissance future.

Les dirigeants mondiaux devront reconnaître que le changement climatique ne concerne pas uniquement l'Europe, les États-Unis et la Chine. La bataille climatique sera gagnée ou perdue dans des pays comme la Colombie, le Nigeria et l'Inde. Cette conférence offre aux pays les plus riches du monde la possibilité de mettre leur argent là où ils le disent.

Par Bertrand Badré et Jingdong Hua
Bertrand Badré, ancien directeur général de la Banque mondiale, est PDG et fondateur de Blue like an Orange Sustainable Capital

Jingdong Hua, ancien vice-président et trésorier de la Banque mondiale, est vice-président de l'International Sustainability Standards Board.



Kherson sans eau ni électricité après des frappes dont s'accusent Moscou et Kiev



Après deux frappes dont Russes et Ukrainiens se renvoient la responsabilité, la ville de Kherson, dans le sud de l'Ukraine, toujours occupée par l'armée russe malgré une poussée ukrainienne, était dimanche sans électricité ni eau et le barrage de Kakhovka, dans la même région, a été endommagé.

Vladimir Saldo, chef de l'administration régionale de Kherson, installée par Moscou, a déclaré à la chaîne russe Rossiya-24 que "l'alimentation électrique devrait être de retour aujourd'hui" dimanche.

"Trois pylônes en béton portant des lignes à haute tension ont été endommagés sur l'axe Berislav-Kakhovka" par une frappe ukrainienne, avait affirmé plus tôt l'administration d'occupation sur Telegram. "Actuellement, il n'y a ni électricité ni eau dans la ville (de Kherson) et dans certains districts de la région", annexée par Moscou fin septembre.

De son côté, le chef de l'administration militaire ukrainienne de la région de Kherson, Yaroslav Yanouchevych, a déclaré que "l'armée russe a fait exploser des lignes à haute tension" sur une longueur de 1,5 km à Berislav. "Les occupants ont également détruit des lignes à haute tension menant à la ville de Kherson", provoquant des "problèmes d'approvisionnement" pour la ville et d'autres municipalités, selon la même source. C'est la première coupure d'électricité et d'eau d'ampleur connue à Kherson, aux mains de l'armée russe depuis le début de son offensive en Ukraine le 24 février.

Kherson est la principale ville ukrainienne prise par les forces russes depuis février. Les troupes ukrainiennes se rapprochent depuis plusieurs semaines. Depuis le début du conflit, les militaires ukrainiens ont très rarement touché les infrastructures énergétiques civiles dont les Russes se sont emparés, visant plutôt les

lignes d'approvisionnement de l'armée russe. La Russie, pour sa part, a détruit environ 40% des infrastructures énergétiques ukrainiennes ces dernières semaines à l'aide de missiles et de drones-suicides, qui ont entraîné des coupures d'électricité et d'eau dans de nombreux endroits, dont la capitale Kiev.

Le maire de Kiev, Vitali Klitschko, a déclaré dimanche dans une interview télévisée ne pas exclure un scénario de black-out total dans sa ville. "Nous calculons différents scénarios afin de résister et d'être prêts", dit-il.

Plus de 4,5 millions d'Ukrainiens étaient sans électricité dimanche soir, la plupart à Kiev et dans sa région, a indiqué le président ukrainien Volodymyr Zelensky dans son allocution quotidienne, reconnaissant une situation "très difficile".

La compagnie nationale d'électricité Ukrenergo prévoit un nouveau "déficit énergétique" pour lundi et des coupures

tournantes de 06H00 jusqu'au soir. "La consommation devrait être réduite de 30%" pour stabiliser le réseau, a expliqué Ukrenergo.

M. Zelensky a dit "être au courant que l'Etat terroriste (la Russie) concentre des forces et des moyens pour une possible répétition d'attaques massives sur nos infrastructures, en particulier énergétiques", et accusé l'Iran de fournir pour cela des missiles à Moscou. Il a précisé avoir discuté dimanche avec la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, de la façon d'"augmenter la pression" sur Téhéran, dont la "complicité avec le terrorisme russe doit être punie".

Toujours dimanche, le barrage de Kakhovka, situé à 60 km à vol d'oiseau de Kherson et sous contrôle russe, a été frappé par un missile ukrainien, sans faire de mort ni de blessé, selon les autorités d'occupation russes.

L'état-major ukrainien a assuré de son côté qu'à Kakhovka, "une attaque (ukrainienne) a été menée contre un bâtiment abritant jusqu'à 200 soldats ennemis" et que les Russes "cachent avec précaution les conséquences de cette attaque".

Le barrage hydroélectrique de Kakhovka, aménagé le long du Dniepr, permet notamment d'alimenter en eau la péninsule de Crimée, annexée en 2014 par Moscou. Cité par les agences russes, Rouslan Agaïev, représentant de l'administration installée par Moscou à Nova Kakhovka, le village où est situé cet ouvrage, a assuré que la frappe "n'a pas causé de dégâts critiques". Le risque de frappes sur cette installation stratégique est brandi depuis octobre par les Ukrainiens et les Russes, qui s'accusent mutuellement de mettre en danger la vie de "milliers" d'habitants dans cette partie de la région où les

troupes de Kiev progressent depuis septembre.

Le président ukrainien avait accusé Moscou il y a deux semaines d'avoir "miné le barrage", l'un des plus grands en Ukraine. "Des mensonges", ont réagi les autorités d'occupation russes.

Ces trois derniers jours, les autorités d'occupation russes ont procédé dans les villages autour du site à des "évacuations" de civils face à une "possible attaque au missile" sur le barrage dont la destruction entraînerait "l'inondation de la rive gauche" du Dniepr, selon les autorités locales.

Kiev a condamné à plusieurs reprises ces "déportations" d'habitants de la région vers des territoires moins exposés aux combats, voire vers la Russie elle-même. Sur le terrain, un Taïwanais de 25 ans, engagé volontaire contre les forces russes, a été tué au combat, la première victime connue originaire de Taïwan depuis le début de l'invasion du territoire ukrainien, a annoncé le ministère des Affaires étrangères à Taipei.

Dans la région de Sourmy (nord-est), une femme de 62 ans a été tuée et une autre femme blessée lors de bombardements russes soutenus pendant la journée sur Vorozhybanska, qui ont notamment détruit des infrastructures électriques, gazières et ferroviaires, a écrit sur Twitter le gouverneur régional, Dmytro Jivitskiï.

Dans la région de Donetsk (est), "de violentes attaques russes sont en cours (...). L'ennemi subit de lourdes pertes mais (...) continue de mener à la mort ses mobilisés et ses mercenaires", a affirmé le président ukrainien. En déplacement à Bahreïn, le pape François a dit prier dimanche pour "l'Ukraine si martyrisée et pour que cette guerre finisse", après plus de huit mois de conflit qui ont fait des dizaines de milliers de morts.

Fouilles, pots-de-vin et paranoïa

La vie sous l'occupation russe en Ukraine

Un couple a enterré ses téléphones pour éviter qu'ils ne soient saisis par les Russes, d'autres ont donné leur voiture ou payé des pots-de-vin pour qu'on les laisse fuir et nombreux sont ceux qui tout perdu dans le sud de l'Ukraine occupée.

Dans les régions de Kherson et de Zaporijjia, en partie occupées par les forces russes depuis le tout début de la guerre, les habitants qui ont réussi à s'échapper vers les territoires sous contrôle ukrainien racontent une atmosphère de paranoïa quasi-totale et de soumission aux caprices des soldats et des responsables civils installés par Moscou.

La Russie a imposé la loi martiale dans quatre régions d'Ukraine dont elle a revendiqué l'annexion en septembre. Aucune n'est cependant entièrement sous contrôle russe et les combats y font toujours rage.

L'impossibilité pour les médias in-

dépendants d'accéder à ces territoires empêche la vérification des informations qui en sortent. Mais ce qu'en racontent les locaux passés côté ukrainien tranche avec ce qui est dépeint par les médias pro-Kremlin à destination du public russe. "C'était incroyablement effrayant. La ville entière est remplie d'étrangers armés", témoigne Anton Ovtcharov, 44 ans, ancien ingénieur de la centrale nucléaire de Zaporijjia, la plus grande d'Europe sous contrôle russe.

A Katchkarivka, un village sur la rive occidentale du Dniepr, Lioudmila et Oleksandre Chevetchouk, racontent que les troupes russes faisaient irruption chez les habitants, à la recherche, notamment de leurs téléphones portables.

Selon eux, les Russes craignaient que les locaux ne communiquent leur position aux forces ukrainiennes. "Ils allaient de maison en maison avec leurs armes. Ils jetaient tous les téléphones dans un seau et s'en allaient", explique

Lioudmila, 56 ans. "Nous enterriions nos téléphones. Tout le monde le faisait. Ceux qui ne le faisaient pas à temps les perdaient", dit-elle.

Irina Mykhalena, mère de deux enfants, affirme que des soldats l'ont stoppée avec sa fille au milieu d'une rue dans la ville de Berdiansk. "Ils ont fouillé dans son sac, à la recherche de son téléphone. Le même jour, la fille de 12 ans de mon amie marchait seule dans la rue et a également été stoppée. Ils ont aussi fouillé son sac", assure cette agente immobilière de 43 ans. "On devait effacer tous nos messages. Dieu nous garde si nous disions quelque chose contre la Russie. Personne ne se sentait en sécurité", poursuit-elle.

Ceux qui sont parvenus à fuir assurent que les soldats russes étaient prêts à les conduire jusqu'aux positions ukrainiennes, moyennant paiement. "Avant, on pouvait leur donner de la vodka, mais maintenant, il faut vraiment payer",

affirme Olga, 57 ans, qui n'a pas voulu donner son nom de famille. "Les Russes vous emmenaient et revenaient ensuite prendre vos biens", dit cette habitante de Doudtchany, depuis partiellement reconquise par les Ukrainiens.

Oleksandre Chevetchouk explique que ses amis ont remis les clés de leur voiture aux Russes pour qu'ils les laissent passer. "On a ensuite vu les soldats circuler dans cette voiture", affirme-t-il.

Selon le couple, les soldats ont aussi exercé une "pression psychologique" sur les habitants pour qu'il évacuent vers la Crimée, annexée par la Russie en 2014.

Nina Bezgouba dit avoir fui son village de Nijni Serozoy il y a deux semaines, lorsqu'il ont afflué les Tchétchènes, des soldats à la sinistre réputation, qui combattent aux côtés des forces de Moscou. "Les Tchétchènes s'emparent de nos maisons. Je dirai qu'actuellement, 60% de la population (du village) est

tchéchène", assure-t-elle.

Selon Irina Mykhalena, les autorités d'occupation ont confisqué les entreprises rentables telles que les stations balnéaires et les hôtels à Berdiansk, sur la mer d'Azov. "Ils viennent avec le commandant, pointent du doigt en disant qu'ils veulent ceci ou cela et c'est fait", dit-elle. Mais tous ne se rendent pas sans combattre.

Oleksandre Gorbonosov raconte qu'avec ses amis, ils versaient du sucre dans les réservoirs de carburant de l'armée russe pour rendre leurs engins, même brièvement, inopérants. "Ensuite, nous avons compris que cela ne servait à rien. Ils allaient simplement voir les agriculteurs et menaçaient de brûler leurs équipements s'ils ne leur donnaient pas de carburant", explique ce natif de la ville d'Energodar. "J'ai vu quand les Russes ont compris où nous vivions. Ils ont tellement d'informations", déplore-t-il.

La Corée du Nord promet une réponse "écrasante" aux exercices américano-sud-coréens

La Corée du Nord a promis lundi une réponse "soutenue, ferme et écrasante" aux exercices militaires conjoints américano-sud-coréens, après une série record de tirs de missiles ces derniers jours.

Ce nouvel avertissement de Pyongyang intervient en réponse à l'exercice "Vigilant Storm" ("Tempête Vigilante"), les plus grandes manoeuvres aériennes conjointes jamais menées par Séoul et Washington.

Dans un communiqué, l'état-major général de l'Armée populaire coréenne (APC) a affirmé que cette dernière "continuera à répondre à tous les exercices de guerre anti-RPDC de l'ennemi par des mesures militaires pratiques soutenues, résolues et écrasantes", en utilisant un acronyme pour le nom officiel de la Corée du Nord, a rapporté l'agence officielle KCNA.

L'APC a notamment indiqué avoir lancé des missiles balistiques tactiques simulant des attaques contre des bases aériennes et s'être exercée à abattre des avions ennemis. Un missile balistique a été tiré pour tester "une ogive fonctionnelle spéciale paralysant le système de commandement des opérations de l'ennemi", a-t-elle fait savoir, sans donner davantage de détails sur cette arme. L'armée de l'air nord-coréenne a également mené une "opération de sortie de combat à grande échelle", impliquant 500 avions, selon la KCNA. Cette mobilisation a incité le Sud à déployer des avions de combat vendredi.

Les images des opérations militaires nord-coréennes diffusées lundi par KCNA montrent des missiles tirés depuis divers endroits non divulgués, dont certains à partir de lanceurs mobiles.

Au cours de "Vigilant Storm",



la Corée du Nord a tiré plusieurs dizaines de missiles balistiques en mer, dont l'un est tombé près des eaux territoriales du Sud. Le président sud-coréen Yoon Suk-yeol a dénoncé une "invasion territoriale de fait".

Ces essais de missiles, qui se sont accompagnés de tirs de barrage d'artillerie, étaient une "réponse claire" aux exercices conjoints américano-sud-coréens, ajoute le communiqué nord-coréen. L'état-major a qualifié "Vigilant Storm" de "provocation destinée à faire monter intentionnellement la tension dans la région". "Plus les provocations militaires de l'ennemi se poursuivront, plus l'Armée populaire de Corée les contrera de manière approfondie et impitoyable", menace encore le communiqué.

Des centaines d'avions de guerre américains et sud-coréens - dont de puissants bombardiers lourds B-1B - ont participé aux exercices "Vigilant Storm" du 31 octobre au 5 novembre. C'était la première fois que des B-1B se rendaient dans la péninsule coréenne depuis décembre 2017. Selon l'état-major sud-coréen, ces manoeuvres étaient destinées à démontrer la "capacité et la préparation à répondre fermement à toute provocation de la Corée du Nord".

Les exercices américano-sud-coréens suscitent depuis longtemps de vives réactions de la part de la Corée du Nord, qui les considère comme des répétitions générales à une invasion de son territoire ou à une tentative de renversement de son régime.

Selon les analystes, les manoeuvres aériennes inquiètent particulièrement Pyongyang, car ses forces aériennes sont un des points les plus faibles de son armée, manquant à la fois d'avions technologiquement avancés et de pilotes expérimentés.

Les détails des opérations menées par la Corée du Nord la semaine dernière indiquent l'importance qu'elle accorde à la destruction des bases aériennes du Sud, estime Cheong Seong-chang, chercheur à l'Institut Sejong. "La Corée du Nord considère qu'il est important de frapper et de neutraliser d'abord les bases aériennes car sa puissance aérienne est faible", explique-t-il à l'AFP.

La Corée du Nord avait déjà, en septembre, révisé sa doctrine nucléaire pour s'autoriser à mener

des frappes préventives en cas de menace existentielle contre le régime de Kim Jong Un.

Si le "système de commandement et de contrôle" nucléaire de la Corée du Nord est "mis en danger par une attaque de forces hostiles, une frappe nucléaire sera lancée automatiquement et immédiatement", précise la nouvelle doctrine.

La Corée du Sud a entamé lundi son exercice militaire annuel simulé par ordinateur baptisé "Taegeuk", qui vise à améliorer sa capacité à répondre aux diverses menaces nord-coréennes, a rapporté l'agence de presse Yonhap. Séoul et Washington s'attendent à ce que Pyongyang effectue prochainement un essai nucléaire, qui serait le septième de son histoire et le premier depuis 2017.

Les enfants du camp d'Al-Hol, "une génération perdue", selon MSF

Médecins sans Frontières (MSF) a souligné lundi le sort "tragique" des enfants du camp d'Al-Hol en Syrie où sont détenues les familles des jihadistes, qui manquent de soins de santé et vivent dans la violence, déplorant "une génération perdue".

Dans un rapport, MSF estime que la coalition internationale antijihadistes et les pays dont les ressortissants sont détenus dans le nord-est syrien "ont failli à leurs obligations" et appelle à la fermeture de ce camp.

Al-Hol est "une énorme prison à ciel ouvert, dont la majorité des détenus sont des enfants, souvent nés dans le camp, privés de leur

enfance et condamnés à être exposés à la violence et l'exploitation, avec un accès aux soins limité, sans éducation et sans espoir", déplore la responsable des opérations MSF en Syrie, Martine Flokstra.

Sous administration kurde, le camp d'Al-Hol, délabré et surpeuplé, abrite plus de 50.000 proches de jihadistes après la défaite du groupe Etat islamique, des déplacés syriens

et des réfugiés irakiens. Parmi eux figurent plus de 10.000 étrangers originaires d'une soixantaine de pays, dont des Français et d'autres Européens, logés séparément dans une partie du camp appelée "l'Annexe".

Selon MSF, la population d'Al-

Hol compte 64% d'enfants, et 50% du camp a moins de 12 ans. "Nous avons vu et entendu beaucoup d'histoires tragiques", dans ce camp, indique Martine Flokstra. "Des enfants morts après avoir attendu trop longtemps une aide médicale d'urgence, des histoires de jeunes garçons arrachés à leurs mères une fois atteint l'âge de 11 ans, et plus jamais revus", détaille-t-elle.

Le rapport évoque le cas d'un garçon de cinq ans, percuté par un camion, mort après avoir attendu pendant plusieurs heures l'autorisation d'être hospitalisé. Pour la seule année 2021, 79 enfants sont morts, selon l'ONG, qui précise que les enfants représentaient 35

% du nombre total de décès dans le camp en 2021.

Certains ont été tués dans des incidents violents, notamment dans des fusillades dans le camp où les attaques contre des gardes ou travailleurs humanitaires sont courantes.

Malgré les exhortations répétées de l'administration kurde, la plupart des pays occidentaux refusent de rapatrier leurs citoyens de ces camps, se contentant de rapatriements au compte-goutte par crainte d'éventuels actes terroristes sur leur sol. "Les membres de la Coalition internationale contre Daech (acronyme de l'EI) et les autres pays dont les ressortissants sont détenus à Al-Hol et d'autres

centres de détention dans le nord-est syrien ont failli à leurs obligations", souligne MSF.

L'ONG les appelle à "prendre leurs responsabilités et trouver de nouvelles solutions pour les gens détenus dans le camp", déplorant qu'ils aient "retardé" ou "refusé" le rapatriement de leurs citoyens, allant jusqu'à "les déchoir de leur nationalité" dans certains cas. "Les efforts pour fermer le camp sont insuffisants", déplore MSF. "Plus la détention se prolonge à Al-Hol, plus la situation se dégrade, faisant place à une nouvelle génération vulnérable à l'exploitation et sans aucun espoir d'une enfance libre de toute violence", avertit Martine Flokstra.

Adjata Kamara

La jeune chercheuse et les ignames



Enfant, elle se demandait pourquoi la plantation de mangues de son père en Côte d'Ivoire produisait moins qu'avant: alors, pour comprendre, Adjata Kamara s'est lancée dans de longues études sur la santé des plantes, en particulier de l'igname.

Aujourd'hui âgée de 25 ans, elle est doctorante en agriculture durable, biodiversité et changement climatique et a été récompensée par la Fondation L'Oréal et l'Unesco, qui ont lancé en 1998 l'initiative For women in science

(Pour les femmes et la science), destinée à "donner de la visibilité" aux chercheuses à travers le monde.

Adjata fait partie des vingt lauréates du prix jeunes talents d'Afrique subsaharienne - hors Afrique du Sud - de For women in science qui recevront de 10.000 à 15.000 euros pour les aider dans leurs travaux.

Vêtue d'une blouse blanche, gaie et souriante, Adjata est très à l'aise quand elle explique avec clarté à l'AFP ses travaux au Pôle scientifique et d'innovation de l'université Félix Houphouët Boigny de Bingerville près d'Abidjan.

"Mes recherches portent sur les biopesticides post-récolte de l'igname qui est une culture importante en Côte d'Ivoire, troisième pays en terme de production après le Nigeria et le Bénin" en Afrique de l'Ouest, dit-elle.

"Nous avons remarqué que le temps de conservation de l'igname avait fortement baissé: il y a dix ans on voyait apparaître de la pourriture deux à trois mois après la récolte, maintenant c'est après une ou deux semaines", explique Adjata.

Au microscope et sur son écran d'ordinateur, elle observe "les champignons qui causent cette pourriture précoce une fois l'igname récolté", sous les regards bienveillants de Brahim Camara et Fatogoma Sorho, respectivement responsable de l'unité biopesticides et directeur de recherches à Bingerville.

Brahima Camara tient d'ailleurs à exprimer sa "fierté" de voir les recherches de cette "bonne élève" reconnues et récompensées, qui mettent en lumière les travaux de l'unité qu'il dirige à l'université.

Adjata explique que son but est de mettre au point "des biopesticides à base d'extraits de plantes, de champignons et bactéries bénéfiques", afin de traiter sans produits chimiques cette anomalie qui perturbe la production d'une plante à la base de la nourriture dans plusieurs régions d'Afrique.

Car ses recherches ont permis de déterminer que les pesticides chimiques "qui appauvrissent le sol" et les méthodes de récolte des agriculteurs qui "font des blessures sur l'igname", favorisaient l'apparition rapide de champignons qui pourrissent la plante et la rendent à terme impropre à la consommation.

D'où l'urgence de mettre au point des pesticides naturels: Adjata dit avoir déjà obtenu des "résultats satisfaisants" en laboratoire et sur de petites parcelles où ils ont commencé à être testés.

Née à Bondoukou, dans le nord-est de la Côte d'Ivoire, région renommée pour ses tubercules d'ignames, la jeune chercheuse est la dernière d'une famille de seize enfants.

Là-bas, "mon père avait une plantation de mangues où on constatait que le rendement avait baissé", raconte-t-elle, ajoutant: "J'étais petite et j'essayais

de comprendre pourquoi, c'est depuis lors que j'ai aimé la science et m'y suis consacrée". Elle a donc choisi d'étudier dans un collège où l'on enseignait "les sciences de la terre et de la vie pour pouvoir répondre à ma question de départ", puis à l'université, "la biologie et physiologie végétale".

Avoir été récompensée est "un honneur, ça me permet de montrer ma recherche à d'autres femmes, à d'autres pays" dit-elle, mais ça lui met aussi "un peu la pression", car "il faut que je sois un modèle pour les jeunes filles qui doivent faire de la science".

Les 10.000 euros qu'elle va recevoir lors d'une cérémonie de remise des prix prévue le 1er décembre à Abidjan, vont lui permettre d'étendre ses recherches "sur le terrain" pour "voir si mes pesticides sont efficaces et continuer jusqu'à leur homologation".

Alexandra Palt, directrice générale de la Fondation L'Oréal note que seulement "2% des chercheurs" de la planète sont originaires d'Afrique subsaharienne, dont "un tiers de femmes". "C'est un gros problème, car il est essentiel d'avoir une recherche africaine pour les Africains", déclare-t-elle à l'AFP. Le Pôle innovation et scientifique de Bingerville travaille en partenariat avec d'autres universités africaines, notamment au Kenya, avec pour objectif de former et d'aider financièrement 10.000 chercheurs africains chaque année.



Mes recherches portent sur les biopesticides post-récolte de l'igname qui est une culture importante en Côte d'Ivoire, troisième pays en terme de production après le Nigeria et le Bénin

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
عمالة إقليم شفشاون
دائرة آسيفان
قيادة آسيفان
جماعة بني سلمان

إعلان

**عن تنظيم امتحانات الكفاءة المهنية برسم سنة 2022
لألوج مختلف الدرجات**

يذهي رئيس الجماعة الترابية لبني سلمان إلى علم كافة الموظفين المتتمين للأصلاك الإدارية لجماعة بني سلمان والذين استوفوا امت سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية في درجاتهم الحالية إلى غاية تاريخ إجراء الاختبار أن الجماعة بتنظيم امتحانات الكفاءة المهنية برسم سنة 2022 بمقر الإدارة الجماعية وفق الجدول التالي:

الإطار الأصلي	إطار الترقية	عدد المناصب المتوفرة في شأنها	تاريخ إجراء الامتحان	آخر أجل لإيداع الترشيح
تتلي من الدرجة الثانية	تتلي من الدرجة الأولى	1	30 نونبر 2022	22 نونبر 2022
مساعد تتلي من الدرجة الثالثة	مساعد تتلي من الدرجة الثانية	1		

تطلى الراغبين في اجتياز الامتحان والذين تتوفر فيهم الشروط السابقة الذكر التقدم بطلبات ترشيحهم إلى مصلحة الموظفين.

N°8714/PA



Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale
du Préscolaire & des Sports

Académie Régionale d'Éducation et de Formation de la Région Casablanca - Settat
Direction Provinciale de Sidi Bennour

Avis Rectificatif D'appel d'offres ouverts N° 09/SB/2022

La Direction Provinciale du Ministère de l'MENPS de Sidi Bennour, Porte à la connaissance des concurrents intéressés par l'appel d'offres OUVERTS N°09/SB/2022 déjà publié dans le journal libération n° 9737/paru le 06Octobre2022 a connu les modifications suivantes :

> L'ouverture des plis concernant l'appel d'offres ouverts N°09/SB/2022, sera le 21/11/2022 à 11h00mn, au siège de L'AREF Casablanca-Settat,

Au lieu

> Le 21/11/2022 à 10h00mn, il sera procédé, dans les bureaux de la direction provinciale du MENPS de Sidi Bennour, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres de prix,

Les Concurrents peuvent :

- > Soit déposer leurs plis contre récépissé au siège de L'AREF CASABLANCA-SETTAT au Bureau d'ordre (Angle Bd Sidi Abderrahman et Bd Ibn Sina BP 12365 Hay HASSANI).
- > Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à L'AREF CASABLANCA-SETTAT à l'adresse précitée.
- > Soit les remettre au président du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- > Soit les déposer par voie électronique conformément à l'Arrêté de la ministre de l'économie et des finances n° 1982-21 du 9 jourmada I 1443 (14 décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

Au lieu

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le service des affaires administratives et financières, des Constructions, de l'Équipement et du Patrimoine relevant de la direction provinciale Bd DAKHLA Rue de Meknès, Sidi Bennour.
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au service précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'Appels d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit envoyer leurs offres par voie électronique conformément à l'article 6 de l'arrêté du Ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 04/09/2014.

Le reste de l'avis ne contient aucune modification

N°8874/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'OUARZAZATE
COMMUNE D'OUARZAZATE

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° : 22/TDT/2022

Le 30 Novembre 2022 à (10 h) Dix heures, il sera procédé, à la salle de réunion de la commune d'Ouarzazate à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : **Travaux d'élargissement et de renforcement des voies à la Commune d'Ouarzazate**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré dans Bureau des marchés de la commune d'Ouarzazate, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics: www.marchespublics.gov.ma,

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **900.000,00Dh (Neuf cent mille dirhams)**. Il doit être établi au nom de la Commune d'Ouarzazate.

L'estimation des coûts des travaux établie par le Maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **71.819.061,60 Dhs (Soixante et onze millions huit cent dix neuf mille soixante et un Dirhams; 60 Cts) T.T.C ;** Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret N° 2-12-349 du 8 Jourmada Ier 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer, contre récépissé, leurs plis au Service des Marchés de la Commune d'Ouarzazate.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau prescrit.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les transmettre par voie électronique au portail marocain des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 3 du règlement de la consultation.

* Dossier technique composé de :

✓ **Pour les concurrents installés au Maroc**

Une Copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification des entreprises de Bâtiment et de Travaux Publics (Ministère de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau. Le secteur de l'activité concernée, la classe minimale et la qualification exigée sont :

Qualification

1 Ministère de l'Équipement

Classe	S
Secteur	B (Travaux routiers et voirie urbaine)
Qualification	B1 (Travaux de terrassements routiers courants)
	B4 (Travaux de terrassement et ouvrage d'assainissement sur la voirie urbaine)
	B6 (Assises traitées et enrobés à chaud)
	B11 (Travaux de dallage et bétonnage de la voirie urbaine)

Pour les concurrents non installés au Maroc

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 3 du règlement de consultation.

N°8872/PA

ROYAUME DU MAROC



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DU PRÉSCOLAIRE ET DES SPORTS
ACADÉMIE RÉGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION
DRAA-TAFILALET
DIRECTION PROVINCIALE DE OUARZAZATE

**AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS AU RABAIS OU A LA MAJORATION N° :
107, 108, 109, 110, 111/INV/2022
SEANCE PUBLIQUE**

Le 30 Novembre 2022 à partir de 09 heures du matin Il sera procédé, au bureau du chef de service des constructions, d'équipement et du patrimoine au sein de la direction provinciale de l'académie régionale d'éducation et de formation Draa-Tafilalet à Ouarzazate, site à Angle Av Medé et Av Almousahidine, Ouarzazate, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres au rabais ou à la majoration pour :

AOO N°	OBJET DE LA PRESTATION	ESTIMATION DES COÛTS DES PRESTATIONS (TTC)	MONTANT DU CAUTIONNEMENT PROVISOIRE
107/INV/2022	TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES AIRES DE JEUX DANS LES ESPACES PRESCOLAIRES SITUÉS AU SEIN DES ECOLES PRIMAIRES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE OUARZAZATE DANS LES COMMUNES DE : IDELSANE, IMNOULAOUNE, TELOUATE, TOUNDOUTE, SKOURA AHL LOUST, PROVINCE DE OUARZAZATE.	492.312,00 dhs	5 000,00 dhs
108/INV/2022	TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE SIX (06) ECOLES PRIMAIRES RELEVANT DE LA DP DE OUARZAZATE, DANS LES COMMUNES DE : TELOUATE, IGHREM NOUGDAL ET AMERZEGGANE, PROVINCE DE OUARZAZATE.	534.708,00 dhs	8 000,00 dhs
109/INV/2022	TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU LYCEE COLLEGIAL ECH-CHAHD EL MADANI CHAFIK RELEVANT DE LA DP DE OUARZAZATE, DANS LA COMMUNE DE : TOUNDOUTE, PROVINCE DE OUARZAZATE.	429.720,00 dhs	6 500,00 dhs
110/INV/2022	TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE HUIT (08) ECOLES PRIMAIRES RELEVANT DE LA DP DE OUARZAZATE, DANS LES COMMUNES DE : TOUNDOUTE ET IMNOULAOUNE, PROVINCE DE OUARZAZATE.	518.172,00 dhs	8 000,00 dhs
111/INV/2022	TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE CINQ (05) ECOLES PRIMAIRES RELEVANT DE LA DP DE OUARZAZATE, DANS LA COMMUNE DE : IMNOULAOUNE, PROVINCE DE OUARZAZATE.	540.534,00 dhs	8 000,00 dhs

Les dossiers des appels d'offres peuvent être retirés du bureau des marchés au sein de la direction provinciale de l'académie régionale d'éducation et de formation Draa-Tafilalet à Ouarzazate. Ils peuvent également être téléchargés du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Jourmada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la direction provinciale de l'académie régionale d'éducation et de formation Draa-Tafilalet à Ouarzazate.
 - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 - Soit les déposer électroniquement avant l'ouverture des plis, conformément aux dispositions de l'arrêté de la ministre de l'économie et des finances n° 1982-21 du 9 Jourmada I 1443 (14 décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

N°8873/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale, du Pré-scolaire et des Sports
Académie Régionale d'Éducation et de Formation
Région de Marrakech Safi
Direction provinciale de Chichaoua
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX
N° : 42/2022/CH/INV
« Séance publique »

Le 30 novembre 2022 à 14 :30 Heures, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le directeur provincial de Chichaoua relevant de l'AREF-MS (Av. Mohamed VI, Hay Mohammadi - CU Chichaoua), à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour : l'achat de matériel audio-visuel pour la Direction Provinciale de CHICHAOUA, AREF-MS. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du

patrimoine. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma. Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 1 000.00 dirhams (Mille Dirhams).

L'estimation des coûts des fournitures est fixée à la somme de : 26 640.00 dirhams (Vingt-six Mille Six Cent Quarante Dirhams). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent : - soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception aux bureaux du Service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine, Avenue Mohamed VI, Hay Mohammadi, CHICHAOUA; - soit les déposer contre ré-

cépié dans les bureaux précités ; - soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

*En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n° 1982-21 du 14 décembre 2021 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'état « www.marchespublics.gov.ma ».

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation. NB : Cet appel d'offres est strictement Réservé aux petites et moyennes entreprises, aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs

N° 8875/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province de Settat
Conseil Provincial de Settat

Avis rectificatif de l'appel d'offres ouvert N° 10/BP/2022 du 28/11/2022 à 15 heures

Il est porté à la connaissance du public intéressé par l'appel d'offres ouvert sur offres de prix N° 10/BP/2022 du 28/11/2022 à 15 heures relatif aux travaux de restructuration du quartier Lâamamcha - Province de Settat, que : pour les concurrents installés au Maroc, Les entreprises doivent appartenir aux qualifications et à l'une des classes suivantes :

Secteur	Qualification exigée	Classe
B	B4 et B11	4
O	O1	3

La modification est mise en ligne au Portail Marocain des marchés publics, le reste sans changement.

N°8878/PA

ROYAUME DU MAROC
WILAYA DE LA REGION GUELMIM-OUED NOUN
PROVINCE DE GUELMIM
COMMUNE DE GUELMIM
DIVISION DES AFFAIRES FINANCIERE ET BUDGET
BUREAU DES MARCHES

AVIS MODIFICATIF

Le Président de la Commune de Guelmim informe le public que L'Avis d'appels d'offres ouverts suivant:

N° d'appel d'offre	Objet	Date d'ouverture des Plis
19/2022	Travaux de Mise à niveau de la ville de Guelmim : Quartiers et Espaces public 1er Tranche Eclairage Public	17/11/2022 à 10h

certificat de qualification et de classification minimum :

Secteur	Qualification	Classe
J : ELECTRICITE	J4 : TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC	Classe 2

Publié le :26Octobre2022 au journal LIBERATION n°9754, est modifié comme suit :

N° d'appel d'offre	Objet	Date d'ouverture des Plis
19/2022	Travaux de Mise à niveau de la ville de Guelmim : Quartiers et Espaces public 1er Tranche Eclairage Public	21/11/2022 à 10h

certificat de qualification et de classification minimum :

Secteur	Qualification	Classe
J : ELECTRICITE	J4 : TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC	Classe 2

Secteur	Classe	Qualification
J : ELECTRICITE	CLASSE 2	J3 : Travaux d'installation électrique de plaques solaire
		J4 : Travaux d'éclairage public
		J5 : Réalisation de réseaux de branchement électrique basse tension

N°8879/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale, du Pré-scolaire et des Sports
Académie Régionale d'Éducation et de Formation
Région de Marrakech Safi
Direction provinciale de Chichaoua

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N° : 40/2022/CH/INV « Séance publique »

Le 30 novembre 2022 à 10 :00 Heures, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le directeur provincial de Chichaoua (Av. Mohamed VI, Hay Mohammadi - CU Chichaoua), à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

lot n°	OBJET	Montant de l'Estimation	Montant du cautionnement provisoire
01	Les travaux d'aménagement des terrains de sport au lycée qualifiant Ibn Al Arabi relevant de la direction provinciale de CHICHAOUA, AREF - MS	399 488.00 DHS (trois cent quatre-vingt-dix-neuf mille quatre cent huit dirhams)	6 000.00 Dhs (six mille dirhams)
02	Les travaux d'aménagement des terrains de sport au lycée collégial Sidi El Mokhtar relevant de la direction provinciale de CHICHAOUA, AREF - MS	99 840.00 DHS (quatre-vingt-dix-neuf mille huit cent quarante dirhams)	2 000.00 Dhs (deux mille dirhams)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception aux bureaux du Service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine, Avenue Mohamed VI, Hay Mohammadi, CHICHAOUA;
- soit les déposer contre récépié dans les bureaux précités ;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

*En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n° 1982-21 du 14 décembre 2021 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'état « www.marchespublics.gov.ma ».

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

NB : Cet appel d'offres est strictement Réservé aux petites et moyennes entreprises, aux coopératives, aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs

N°8876/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale, du Pré-scolaire et des Sports
Académie Régionale d'Éducation et de Formation
Région de Marrakech Safi
Direction provinciale de Chichaoua

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N° : 41/2022/CH/INV « Séance publique »

Le 30 novembre 2022 à 11 :00 Heures, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le directeur provincial de Chichaoua (Av. Mohamed VI, Hay Mohammadi - CU Chichaoua), à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

lot n°	OBJET	Montant de l'Estimation	Montant du cautionnement provisoire
01	Les travaux d'aménagement et réhabilitation de l'internat du lycée collégial Anas Ibn Malek relevant de la direction provinciale de CHICHAOUA, AREF - MS	199 968.00 Dhs (Cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent soixante-huit dirhams)	4 000.00 Dhs (quatre mille dirhams)
02	Les travaux d'aménagement et réhabilitation de deux (02) cantines scolaires aux établissements primaires relevant de la direction provinciale de CHICHAOUA, AREF - MS	59 942.40 Dhs (cinquante-neuf mille neuf cent quarante-deux dirhams quatre cts)	2 000.00 Dhs (deux mille dirhams)
03	Les travaux d'aménagement et réhabilitation de la bibliothèque du lycée collégial Youssef Ibn Tachfine relevant de la direction provinciale de CHICHAOUA, AREF - MS	59 934.00 Dhs (cinquante-neuf mille neuf cent trente-quatre dirhams)	2 000.00 Dhs (deux mille dirhams)
04	Les travaux d'aménagement et réhabilitation de la bibliothèque du lycée qualifiant Al Khaourizmi relevant de la direction provinciale de CHICHAOUA, AREF - MS	59 928.00Dhs (cinquante-neuf mille neuf cent vingt-huit dirhams)	2 000.00 Dhs (deux mille dirhams)
05	Les travaux d'aménagement et réhabilitation de deux (02) espaces d'aide à l'information et à l'orientation aux lycées collégiaux relevant de la direction provinciale de CHICHAOUA, AREF - MS	59 814.00Dhs (cinquante-neuf mille huit cent quatorze dirhams)	2 000.00 Dhs (deux mille dirhams)
06	Les travaux d'aménagement et réhabilitation de la cantine du lycée collégial IBN TOUMERT relevant de la direction provinciale de CHICHAOUA, AREF - MS	26 270.40Dhs (vingt-six mille deux cent soixante-dix dirhams quatre cts)	1 000.00 Dhs (mille dirhams)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception aux bureaux du Service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine, Avenue Mohamed VI, Hay Mohammadi, CHICHAOUA;
- soit les déposer contre récépié dans les bureaux précités ;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

*En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n° 1982-21 du 14 décembre 2021 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'état « www.marchespublics.gov.ma ».

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

NB : Cet appel d'offres est strictement Réservé aux petites et moyennes entreprises, aux coopératives, aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs

N°8877/PA

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

HORIZONTALEMENT

- 1- L'art de la sculpture
- 2- Tours
- 3- Choisira - Glaciation
- 4- Vendu - Agile
- 5- Prophète hébreu - Erbium
- 6- Défini - Amérindien - Suit le titre
- 7- Dépité - Patrie de Paris
- 8- Caché - Touchée - Non-recevoir
- 9- Terre en mer - Ville de Chaldée - Saison
- 10- Ils ont leur mur à Paris

VERTICALEMENT

- 1- Qui s'occupe de la seule théorie
- 2- Petit écran - Concurrent
- 3- Sec - Préposition retournée
- 4- Cagnotte
- 5- Union endormie - Renvoi - Cloison
- 6- Règle - Décodage
- 7- Foyer - Lopin
- 8- Diapré
- 9- Limités
- 10- Crochet - Forme d'être

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	E	N	E	R	V	A	T	I	O	N
2	T	I	R	E	U	R		N	I	E
3	A	N	S		E	R	I	N	E	
4	L	A		I	S	O	L	E		O
5	O	S	E	R		G	O		T	P
6	N		D	E	N	A	T	U	R	E
7	N	O	E		U	N		S	A	R
8	A	U	N	E		T	R	I	M	E
9	G	I	T	O	N		I	N		E
10	E		E	N	E	R	V	E	E	S

Grilles de sudoku

Facile

	1	9		8	7			
7			9	5		1	8	
				6	2			
1	5	4		9				
6	7	1		8	3		9	
			2		6	4	1	
	8	2						
	4	2		3	1			6
			8	6		9	3	

Moyen

		8	1			7		
							9	1
1	7	9	5				6	
	9	6			5		3	
	8						7	
3	2			8	6			
	9			6	3	4		8
4	6							
	1			4	3			

Difficile

			1		2	3		
		5		4				
	4		6	3		5		
6	3		5			8		
	7		3			4	5	
	2		3	8		9		
		7		2				
3	1		7					

Expert

				5		2	3	
	7		2				4	
			4	1		9		
		1				5		
5	6						3	7
		8				2		
	1	9	8					
8			1				6	
2	9	7						

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9.
Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

5	1	8	4	3	7	2	9	6
2	9	3	1	5	6	8	7	4
4	7	6	2	8	9	3	1	5
3	4	2	8	6	1	7	5	9
6	5	7	9	4	3	1	2	8
1	8	9	5	7	2	6	4	3
8	2	1	6	9	5	4	3	7
9	3	4	7	1	8	5	6	2
7	6	5	3	2	4	9	8	1

Moyen

6	4	7	1	2	8	3	9	5
9	5	8	3	7	4	1	2	6
3	1	2	6	5	9	7	8	4
4	8	6	9	3	7	5	1	2
5	9	1	8	4	2	6	3	7
7	2	3	5	6	1	8	4	9
2	3	4	7	8	6	9	5	1
8	6	9	4	1	5	2	7	3
1	7	5	2	9	3	4	6	8

Difficile

6	8	5	9	7	3	1	2	4
2	7	3	4	6	1	9	5	8
4	1	9	2	8	5	3	6	7
5	4	6	8	2	9	7	1	3
9	2	7	1	3	4	6	8	5
8	3	1	7	5	6	2	4	9
3	9	2	5	1	8	4	7	6
1	6	8	3	4	7	5	9	2
7	5	4	6	9	2	8	3	1

Expert

5	8	9	7	6	3	4	1	2
1	3	2	9	8	4	6	7	5
6	7	4	1	2	5	9	8	3
3	6	8	2	4	7	1	5	9
9	2	5	6	3	1	8	4	7
4	1	7	5	9	8	2	3	6
7	4	6	8	5	9	3	2	1
8	9	1	3	7	2	5	6	4
2	5	3	4	1	6	7	9	8

Economie

Légère hausse de l'IPC en septembre à Tétouan

L'indice des prix à la consommation (IPC) des ménages de la ville de Tétouan a augmenté de 0,8% en septembre dernier, par rapport au mois précédent, et de 9% en glissement annuel.

L'indice des prix des produits alimentaires a augmenté de 0,6% en septembre par rapport à août, en raison de la hausse des prix des "Légumes" de 3,3%, du "Lait, fromage et œufs" de 2,7%, des "Viandes" de 2,1%, des "Fruits" de 1,5%, des "Huiles et graisses" de 1%, des "Produits alimentaires non classés ailleurs" de 0,8%, du "Sucre, confiture, miel, chocolat et confiserie" de 0,7%, du "Pain et céréales" et du "Café, thé et cacao" de 0,2%, et des "Eaux minérales, boissons rafraîchissantes et jus de fruits et de légumes" de 0,1%, indique un communiqué de la direction régionale du Haut-commissariat au plan (HCP) de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma.

La variation mensuelle de l'indice des produits non alimentaires s'est également accrue de 1% suite à la hausse des prix des divisions de l'"Enseignement" de 4%, du "Transport" de 1,8%, des "Articles d'habillement et chaussures" de 1%, des "Logements, eau, électricité et autres combustibles" de 0,8%, des "Biens et services divers" de 0,5%, des "Loisirs et culture" de 0,4%, des "Restaurants et hôtels" de 0,2% et des "Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer" de 0,1%.

Par ailleurs, la stagnation des indices des divisions de la "Communication" et de la "Santé" n'a pas impacté l'évolution générale, précise la même source.

Sur un an, rapporte la MAP, l'indice des prix des produits alimentaires s'est élevé de 14,2% en septembre dernier, sous l'effet de la progression des prix des "Huiles et graisses" de 30,3%, des "Légumes" de 24%, des "Fruits" de 14,1%, du "Pain et céréales" et des "Viandes" de 13,5%, des "Produits alimentaires non classés ailleurs" de 13,2%, du "Lait, fromage et œufs" de 11,5%, du "Café, thé et cacao" de 4,4%, du "Sucre, confiture, miel, chocolat et confiserie" de 3,5%, des "Poissons et fruits de mer" de 3,3%, des "Eaux minérales, boissons rafraîchissantes et jus de fruits et de légumes" de 0,2%, et du "Tabac" de 3,4%.

La variation annuelle de l'indice des produits non alimentaires s'est également accrue de 5,4%, alors que la variation dans les prix qui constituent les divisions des produits non alimentaires a fluctué entre une diminution de 0,1% pour la "Santé" et une augmentation de 18,1% pour le "Transport".

L'IPC est l'instrument de mesure de l'inflation. Il contribue au suivi et à l'analyse de la situation économique, et constitue un élément essentiel pour la mise en place de la politique financière et l'indexation des contrats entre les différents partenaires socio-économiques.

De nouvelles hausses des taux directeurs sont nécessaires afin d'ancrer davantage les anticipations d'inflation au Maroc



A la tête d'une équipe des services du FMI, Roberto Cardarelli a mené les discussions avec le Maroc du 24 octobre au 4 novembre 2022.

Linflation devrait commencer à baisser l'année prochaine, ont affirmé les services du Fonds monétaire international (FMI) à l'issue d'une mission de consultation au titre de l'article IV avec le Maroc du 24 octobre au 4 novembre.

Quand bien même « nous nous attendions à ce que l'inflation commence à baisser l'année prochaine, sous l'effet de la baisse prévue des prix mondiaux des matières premières, assurer un retour de l'inflation

à près de 2% d'ici 2024 pourrait nécessiter de nouvelles hausses des taux directeurs, afin d'ancrer davantage les anticipations d'inflation », a estimé Roberto Cardarelli qui a mené les discussions avec les autorités marocaines.

« Bien que causées par des chocs mondiaux sur l'offre et les prix des matières premières, les pressions inflationnistes se sont généralisées au cours de cette année », a constaté l'équipe du FMI. Ce qui a amené, en conséquence, « Bank Al-Maghrib à procéder de manière appropriée à un resserrement monétaire en septembre dernier ».

Pour rappel, afin de prévenir tout désancrage des anticipations d'inflation et d'assurer les conditions d'un retour rapide à des niveaux en ligne avec l'objectif de stabilité des prix, la Banque centrale avait décidé en septembre dernier de relever le taux directeur de 50 points de base passant de 1,5% à 2%.

Par cette décision, annoncée à l'issue de la troisième session du Conseil de Bank Al-Maghrib tenue le mardi 27 septembre 2022 à Rabat, BAM mettait fin à un statu quo remontant à juin 2020. Et avait promis de continuer « à suivre de près la conjoncture économique,

aux niveaux national et international, et en particulier l'évolution des pressions inflationnistes ».

Le relèvement du taux directeur est intervenu alors que l'économie continuait de pâtir de l'environnement externe défavorable et des répercussions d'une sécheresse particulièrement sévère.

A cela s'ajoutaient une nette décélération de la croissance et une forte accélération de l'inflation qui continuait d'être alimentée par des pressions d'origine externe et dont les dernières données disponibles montraient une large diffusion vers les prix des produits non échangeables.

Pour rappel, s'appuyant sur ses prévisions de juin, Bank Al-Maghrib tablait en septembre dernier sur un niveau d'inflation nettement plus élevé en 2022, suivi d'un ralentissement moins marqué en 2023.

Tenant compte des évolutions observées au cours des huit premiers mois de l'année, faisant état de l'accélération de la poursuite de l'inflation qui a atteint 8% en août après 7,7% en juillet, Bank Al-Maghrib avait annoncé que ses projections tablaient désormais « sur une accélération de l'inflation à 6,3% sur l'ensemble de l'année, contre 1,4% en 2021, avant de revenir à

2,4% en 2023 ».

Portée par la hausse des prix des produits alimentaires qui y sont inclus, l'institution publique avait également estimé que la composante sous-jacente passerait de 1,7% à 6,3% en 2022 puis décélérerait à 2,5% en 2023.

A noter que, jusqu'à récemment encore, l'inflation sur le plan mondial continuait d'évoluer à des niveaux très élevés jamais enregistrés depuis des décennies dans plusieurs pays.

Aux Etats-Unis, par exemple, après un pic à 9,1% au cours du mois de juin, elle ressortirait à 8,2% sur l'ensemble de cette année avant de revenir à 4% en 2023, avait alors relevé BAM.

« Dans la zone euro, elle s'est située à 9,1% en août et devrait ressortir à 7,7% en moyenne en 2022 puis décélérerait tout au long de 2023 pour avoisiner les 3,7% en moyenne », avait poursuivi la Banque centrale.

Commentant cette évolution dans les pays émergents, BAM avait annoncé qu'elle s'établirait en particulier à 7,3% en 2022 et à 6,0% en 2023 en Inde, alors qu'en Chine, elle resterait contenue à 2,5% et 2,7% respectivement.

Alain Bouithy



Roberto Cardarelli
Bank Al-Maghrib a procédé de manière appropriée à un resserrement monétaire en septembre

Marché obligataire secondaire : Hausse de la volumétrie à 19 MMDH

La volumétrie globale enregistrée sur le marché obligataire secondaire est ressortie en hausse à 19 milliards de dirhams (MMDH), au terme de la période allant du 27 octobre au 2 novembre, contre 10,7 MMDH une semaine auparavant, selon BMCE Capital Global Research (BKGR).

Cette volumétrie est polarisée à hauteur de 59% par les échanges sur les maturités à court-terme, précise BKGR dans sa récente note "Fixed Income Weekly".

En ce qui concerne la courbe secondaire, les plus fortes

variations ont été enregistrées à la hausse sur la ligne 52 semaines (+15,2 points de base (pbs) à 2,66%) et à la baisse sur la ligne 13 semaines (-2,1 pbs à 2,35%).

S'agissant du marché primaire, le Trésor a effectué sa première levée sur une maturité "traditionnelle" depuis près de 4 semaines pour un volume plutôt modeste de 500 millions de dirhams (MDH), marquant ainsi le cours de la ligne 2 ans au taux limite de 2,4484% (+0,1 pbs).

Au volet des prévisions obligataires, BKGR souligne que

n'ayant pas encore communiqué les besoins pour le mois de novembre, "les investisseurs semblent ne pas disposer de suffisamment de visibilité, sachant qu'ils continuent à exiger un meilleur rendement notamment sur les maturités longues dans l'optique d'une hausse supposée des taux en décembre".

La persistance des pressions inflationnistes et la poursuite du resserrement monétaire par les Banques centrales des principales puissances économiques mondiales renforcent, a priori, cette impression, relève BKGR.

La BERD et l'UE s'allient pour promouvoir l'entrepreneuriat féminin au Maroc

La Banque européenne de reconstruction et de développement (BERD) et l'Union européenne (UE) ont procédé, récemment à Marrakech, à la signature d'une convention portant sur le lancement du programme "Women in Business", qui vise la promotion de l'entrepreneuriat féminin et le financement des petites et moyennes entreprises (PME) dirigées par des femmes au Maroc.

Paraphée par Mme Patricia Llobart Cussac, ambassadrice extraordinaire et plénipotentiaire de

l'UE auprès du Royaume du Maroc, et Mme Heike Harmgart, directrice générale de la BERD pour la région du Sud et de l'Est de la Méditerranée, en marge du 69ème Congrès mondial des femmes cheffes d'entreprises mondiales (FCEM 2022), cette convention scelle la volonté des deux parties de coopérer à travers le programme "Women in Business", pour accompagner et soutenir les femmes entrepreneuses en termes d'accès aux financements et crédits et d'assistance technique pour fournir un savoir-faire et une mise en réseau aux femmes entrepreneuses, rapporte la MAP.

Intervenant lors de la cérémonie de signature de cette convention, Mme Patricia Llobart Cussac a souligné que ce programme vise à accroître l'accès aux financements pour les PME dirigées par des femmes et augmenter la résilience et la compétitivité de ces entreprises féminines en tirant profit des énormes opportunités offertes par le numérique et de la transition énergétique, deux questions qui sont au cœur du partenariat entre l'UE et le Maroc.

De son côté, Mme Heike Harmgart a indiqué que ce partenariat permettra de faciliter l'accès aux financements pour les femmes



entrepreneuses et leur assurer un accompagnement technique de nature à les aider à surmonter les divers difficultés et obstacles devant l'agrandissement de leurs projets.

Dans ce contexte, elle a assuré que "ce programme aura un impact important au Maroc et permettra de libérer énormément de potentiel", appelant à déployer ce programme non seulement au profit des femmes entrepreneuses issues des grandes métropoles, mais à aller à la rencontre des femmes porteuses de projets, dans les zones rurales et reculées.

Le programme "Women in Business" vise à accroître la rési-

lience et la compétitivité des PME dirigées par des femmes en renforçant leur capacité à tirer parti des technologies digitales pour les entreprises.

Le programme vise aussi à promouvoir la participation des femmes dans le monde des affaires, en facilitant leur accès au financement et au conseil, et en les appuyant à acquérir les compétences, connaissances et ressources dont elles ont besoin pour créer et agrandir leurs projets.

Dans le cadre de ce programme, la BERD apporte du financement via des lignes de crédit à des banques locales, spécifique-

ment réservées à des PME dirigées par des femmes, et propose de l'assistance technique pour aider les entreprises féminines à devenir plus compétitives.

Ce programme offre des formations, du mentoring et d'autres formes de soutien pour permettre aux femmes entrepreneuses de partager leurs expériences et apprendre les unes des autres.

La BERD travaille en étroite collaboration avec les banques partenaires, pour les aider à évoluer et à développer des produits financiers qui répondent au mieux aux besoins des entreprises dirigées par des femmes.



Accompagner et soutenir les femmes entrepreneuses en termes d'accès aux financements et crédits et d'assistance technique

Fahs-Anjra: Vers la création d'un incubateur d'entreprises et d'un institut de formation portuaire

Une réunion de travail s'est tenue, jeudi à Ksar El Majaz, pour examiner l'état d'avancement du projet de création d'un incubateur d'entreprises et d'un institut de formation aux métiers portuaires dans la province de Fahs-Anjra, à proximité du complexe portuaire Tanger Med.

Cette réunion a été présidée par le gouverneur de la province de Fahs-Anjra, Abdelkhalek Marzouki, en présence du directeur général de l'Agence pour la promotion et le développement du Nord (APDN), Mounir El Bouyoussfi, du prési-

dent de la Chambre de commerce, d'industrie et de services de la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma (CCIS-TTA), Abdellatif Afilal, et du président du Conseil provincial de Fahs-Anjra, Mustapha El Harrou, ainsi que des représentants de l'Agence nationale de promotion de l'emploi et des compétences (ANAPEC) et de nombre de responsables locaux, rapporte la MAP.

Ce projet fait l'objet d'une convention tripartite entre la CCIS-TTA d'une part, et la préfecture et le conseil provincial de

Fahs-Anjra d'autre part.

Cette réunion a été l'occasion d'examiner les moyens d'activer cet accord, à travers la mise à disposition d'un bâtiment à la commune de Ksar El Majaz en faveur de la Chambre régionale, pour abriter l'incubateur d'entreprises et l'Institut de formation aux métiers portuaires, a indiqué un communiqué de la Chambre.

Elle a également traité de la contribution d'autres institutions à ce projet, qui s'inscrit dans le cadre de la stratégie du Maroc visant à créer des emplois, améliorer

le climat des affaires et à assurer un développement global, conformément aux Hautes orientations de SM le Roi Mohammed VI, pour la mise en place des programmes de renforcement des compétences et de promotion de leur contribution à la construction d'une économie nationale forte et en phase avec toutes les mutations nationales et internationales.

Les participants à cette réunion ont effectué une visite de terrain au chantier de construction de ces structures, afin de s'arrêter sur l'état d'avancement des travaux.

Trois films marocains primés aux 33^{èmes} Journées cinématographiques de Carthage

Trois films marocains ont été primés lors des Journées cinématographiques de Carthage, dont la 33^e édition s'est achevée samedi soir à Tunis.

Il s'agit du film "La vie me va bien", réalisé par Al Hadi Ulad-Mohand qui s'est vu octroyer le prix "Semaine de la critique de Carthage".

Dans ce sens, le président du jury, le critique de cinéma et réalisateur, Serge Albert Toubiana, a indiqué qu'il s'agit d'un film qui représente un portrait humain qui, à travers des interprétations remarquables et images captivantes, porte à l'écran un regard plein d'empathie sur les blessures familiales.

Ce film de 92 minutes relate l'histoire de Fouad, seul salarié d'un bureau de la Poste dans une petite ville du Nord du Maroc. Une maladie neurologique change sa vie et celle de sa famille et une nouvelle histoire commence pour lui, sa femme et ses enfants. Leur maison va se remplir d'amour, de chagrin et de souvenirs. Alors que Fouad est sur le point de mourir, les membres de sa famille se redécouvrent. Au fur et à mesure que le temps passe, les blessures apparaissent, mais le désir de vivre est insatiable.

Le prix de la meilleure musique originale est revenu à Kamal Kamal pour son œuvre dans le film marocain "L'esclave" d'Abdelilah El Jaouhari, alors que la fiction "Un été à



Boujad" d'Omar Mouldouira s'est vu attribuer le prix du Centre national du cinéma et de l'image.

Lors de cette édition, le film tanzanien "Les révoltés", du réalisateur Amil Shivji, a remporté le Tanit d'or, récompense suprême de ces Journées cinématographiques de Carthage.

"Les Révoltés" parle d'amour et de politique pendant les dernières

années de la colonisation britannique à Zanzibar.

Les longs-métrages "Sous les figues" de la Tunisienne Erige Schiri et "Sharaf" de l'Égyptien Samir Nasr, ont remporté respectivement le Tanit d'argent et de bronze.

Le Maroc était représenté par huit films dont "Fatema, la Sultane inoubliable", long métrage de Mohammed Abderrahman Tazi, projeté,

en avant-première à l'ouverture de ces Journées, organisées du 29 octobre au 5 novembre à Tunis.

La compétition officielle destinée aux productions cinématographiques arabes et africaines récentes est la section phare du festival. Cette année, le Maroc a été représenté par les longs-métrages "L'esclave" d'Abdelilah El Jaouhari et "Children's Game" de Rim Mejdi.

"Goldfishes" remporte le grand prix du Festival international du film de Bruxelles



Le film marocain "Goldfishes" (Poissons rouges) du réalisateur Abdeslam Kelai, a remporté, dimanche soir, à Dakar, le grand prix de la 7^{ème} édition du Festival international du film de Bruxelles (FIFB) dans la catégorie compétition internationale (long-métrage).

La cérémonie de remise des prix de la 7^{ème} édition du FIFB, tenu à Dakar du 3 au 6 novembre, s'est déroulée en présence de plusieurs ambassadeurs, dont l'ambassadeur de SM le Roi au Sénégal, Hassan Naciri.

Le film marocain a également remporté le double prix d'interprétation, décerné aux actrices Jalila Talelmi et Nisrine Erradi.

Dans «Goldfishes/Poissons rouges», divers pans de la société marocaine sont décortiqués avec finesse. Le cinéaste Abdeslam Kelai, fidèle à sa ville Larache, y conte la vie de personnes victimes de mépris et héros de la survie.

Ce long-métrage avait reçu lors du Festival national du film de Tanger le prix du scénario et du rôle

principal féminin (Jalila Tlemsi), ainsi qu'une mention spéciale de la critique.

Dans la même catégorie compétition internationale du FIFB, le prix du meilleur court-métrage a été décerné au film "l'homme vierge" de Dame Guèye, tandis que le film rwandais "Twin Lakes Haven" de Philbert Mbabazi Sharangabo a remporté le meilleur court-métrage dans la catégorie compétition "ciné-jeunes".

Le jury de cette édition est composé du producteur Oumar Sall (président), de l'actrice Isabelle Kabano et de Khadija Saïdi Leclere, directrice du casting.

Le Festival international du film de Bruxelles a choisi la capitale du Sénégal, Dakar, pour exprimer de manière claire l'objectif général du projet : améliorer l'offre du festival et donner la chance aux acteurs, dans l'optique de favoriser leur inclusion sociale et économique au Sénégal et dans le reste de l'Afrique.

A rappeler que "La nuit des rois" de Philippe Lacoste avait remporté le Grand prix de la 6^e édition du Festival international du film de Bruxelles.

Badiaa Radi : *Les Marocaines fortement présentes sur tous les fronts, malgré les obstacles*

Les femmes marocaines sont fortement présentes sur tous les fronts, malgré les obstacles, a souligné la présidente de la Ligue des écrivaines femmes du Maroc, Badiaa Radi.

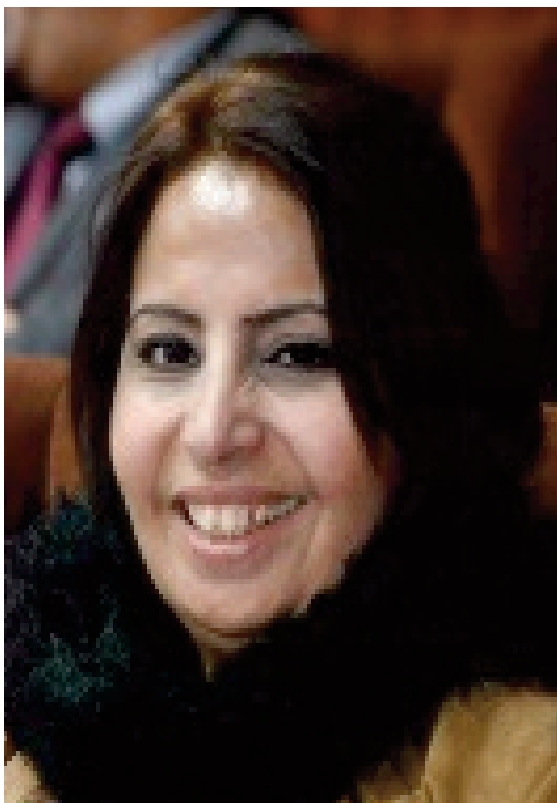
Dans une déclaration à la MAP en marge de la huitième édition du Festival Perspectives théâtrales, Mme Radi a déclaré que les femmes marocaines veillent à représenter le Royaume, malgré tous les obstacles, notant que pour surmonter cela, elles ont besoin de soutien et d'assistance.

Elle a ajouté que sa participation à l'édition de cette année atteste de la position de la femme marocaine sur la scène culturelle arabe.

Dans le cadre de l'échange culturel entre le Maroc et l'Égypte, Mme Radi confirme que la participation marocaine aux activités de ce festival vise à créer un pont qui contribue à activer un partenariat culturel et médiatique entre les deux pays, notant que le Maroc a toujours été présent dans toutes les éditions précédentes de ce festival.

Selon la présidente de la Ligue des écrivaines du Maroc, étendre les ponts et renforcer les relations sont un "pari culturel d'abord, et le souci d'accompagner les intellectuelles en tant qu'ambassadrices de la culture marocaine permettrait de renforcer et d'enrichir ces relations".

Mme Radi a relevé que malgré l'accompagnement et le suivi dont bénéficie la scène culturelle au Maroc, il y a aussi un "manque d'organisation qui nous fait souvent perdre une présence qualitative", considérant dans ce contexte qu'il faut veiller à impliquer les femmes en raison de leur rôle essentiel dans la représentation du Maroc.



Lever de rideau sur le 29^{ème} Festival de théâtre de Jordanie avec la participation du Maroc



Le rideau s'est levé dimanche à Amman sur la 29^e édition du Festival de théâtre de Jordanie avec la participation de plusieurs pays arabes, dont le Maroc.

Lors de la cérémonie d'ouverture du festival, organisé jusqu'au 14 novembre par le ministère jordanien de la Culture, en coopération

avec le Syndicat des artistes jordaniens, un hommage a été rendu à plusieurs figures du théâtre jordanien, avec la présence de la ministre jordanienne de la Culture, ainsi que des hôtes du festival venant de plusieurs pays arabes.

De même, la cérémonie a été marquée par la présentation de la pièce de théâtre jordanienne "Tabla", mise en scène par Hisham Sweidan.

Aux côtés de l'Arabie Saoudite, l'Irak, le Koweït, l'Égypte, l'Algérie et la Jordanie, le Maroc est représenté à ce festival par la pièce Brenda du metteur en scène Ahmed Amine Sahel.

Dix représentations seront en compétition pour les meilleurs texte, mise en scène, comédien, comédienne, scénographie et spectacle.

Le festival porte le flambeau de la création dans un cadre de renouvellement, de modernité et de travail artistique sur les messages importants, indiquent les organisateurs, notant qu'il s'agit d'un événement culturel bien établi.

Cette manifestation culturelle rassemble les différentes générations de dramaturges qui ont laissé leur empreinte dans les domaines de l'écriture, de la mise en scène et d'autres aspects du théâtre, ajoutent-ils de même source.

En plus des représentations théâtrales, le programme de l'événement prévoit également une conférence sous le thème "Le rôle du théâtre dans le sillage des crises arabes actuelles", ainsi que plusieurs ateliers portant sur différents aspects du théâtre.

Le Maroc est également présent à ce festival au niveau du jury à travers Saïd Karimi.

Bouillon de culture

Vernissage du 10^{ème} Salon du Maroc des arts plastiques

La 10^{ème} édition du Salon du Maroc des arts plastiques s'est ouverte, vendredi à la galerie Mohamed Kassimi à Fès, sous le signe: "Continuation".

Cette manifestation artistique est organisée jusqu'au 15 novembre en commémoration des anniversaires de la Marche Verte et de la Fête de l'Indépendance, à l'initiative de l'Association "Caméléon des arts plastiques", en partenariat avec le Centre culturel les Etoiles de la médina et la Direction régionale de la culture à Fès-Meknès.

Le vernissage de ce salon a été marqué par l'exposition des tableaux de plusieurs jeunes talents qui tentent de se frayer un chemin dans le monde des arts plastiques dans le cadre d'un expo-concours national intitulé "Noir et blanc", avec la participation de 50 jeunes artistes en herbe.

La 10^{ème} édition du Salon du Maroc des arts plastiques, auquel participent des artistes de différentes régions du Royaume, prévoit l'organisation d'un certain nombre d'activités théoriques et pratiques, dans le cadre de la diffusion de la culture des arts plastiques et l'animation de la scène culturelle dans la région.

Le salon vise également à créer un espace de dialogue artistique, en plus de développer les arts plastiques et la culture créative parmi les participants, notamment les jeunes.

Dans une déclaration à la MAP et à sa chaîne d'information (M24), le secrétaire général de l'Association "Caméléon des arts plastiques", Abdelhamid Rihani a indiqué que la dixième édition du Salon du Maroc des arts plastiques se caractérise par la participation de jeunes talentueux qui tentent de mettre en valeur leur créativité artistique.

M. Rihani a ajouté que l'association, à travers cet événement, vise à créer un espace d'échange et de développement d'expériences entre 50 jeunes, des deux sexes, et 30 artistes plasticiens expérimentés.

Pour sa part, Nadia Lachhab, responsable de la Galerie Mohamed Kassimi, a souligné l'importance de cette manifestation, qui s'inscrit dans le cadre du programme culturel annuel de la Direction régionale de la culture à Fès-Meknès, en célébration de la Marche Verte et de la Fête de l'Indépendance.



MARKA SELECT
Société à responsabilité limitée d'ASSOCIE UNIQUE

RC 423475 Casablanca
Aux termes du procès verbal des décisions collectives extraordinaires de l'associé unique en date du 17 OCTOBRE 2022, il a été décidé :

- L'AGREMENT DE CESSATION DES 850 PARTS SOCIALES DE Monsieur CHERQAOUI RACHID AU PROFIT DE Monsieur CHERQAOUI YOUSSEF
- LA NOMINATION DE CHERQAOUI YOUSSEF ; CIN N°BK376190 CO-GERANT AVEC CHERQAOUI RACHID, CIN N°Q21716 ;
- LA MISE A JOUR DES STATUTS ;
- le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca le 07 NOVEMBRE 2022 sous le numéro 844377.

Pour extrait et mention
N° 8881/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
REGION MARRAKECH -SAFI
PROVINCE DE SAFI
COMMUNE SEBT
GZOULA
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 03/2022/GZL

Le 01/12/2022 à 11 heures, il sera procédé, dans la salle des réunions de la Commune sebt gzoula, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour ACHAT

DU CARBURANT ET DU LUBRIFIANT POUR LA COMMUNE SEBT GZOULA

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service des marchés à la commune sebt gzoula, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 10.000,00 dh (DIX Mille Dirhams).
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 231 144,20dhs TTC.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du Décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés à la COMMUNE SEBT GZOULA

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

- Soit transmis par voie électronique via le portail des marchés publics
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

N° 8882/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE KHENIFRA
SERVICE DES MARCHES
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT 07/2022/BG

Le 01 Décembre 2022 à 10 heures, il sera procédé dans les bureaux de M. Le Gouverneur de la Province de Khénifra à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix concernant :

Travaux de climatisation de la 2ème salle et aménagement du salon d'honneur au siège de la Province de Khénifra

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès service provincial des marchés relevant du Secrétariat Général de la Province de Khénifra, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Deux mille cinq cent Dirhams (2 500,00 dhs).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Deux cent cinquante mille neuf cent vingt dirhams TTC (250 920,00 Dhs TTC).

Le présent appel d'offres est réservé aux petites et moyennes entreprises, aux coopératives, aux unions de coopératives et à l'auto-entrepreneur.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doi-

vent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31, 148, 149 et 150 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics, et l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 Kaada 1435 (4 Septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au service des marchés ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposer par voie électronique au portail des marchés publics.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de consultation.

N° 8883/PA

AVIS AU PUBLIC
Une enquête publique d'une durée de 20 jours sera ouverte à partir du 01 décembre 2022 dans les bureaux de la Commune de Souk LekhmisDades, Cercle Kalaat M'gouna, sur la demande de la société Africa Gaz sise à 129 boulevard Moulay Ismail - Roches Noires- Casablanca. L'enquête concerne l'étude d'impact du projet de construction d'un centre emplisseur de Gaz GPL.
N° 8871/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D' EL JADIDA
CERCLE D'EL JADIDA
CAIDAT D'OULED AISSA
COMMUNE DE SIDI ABED

SERVICE DES MARCHES

Avis correctif de l'avis rectificatif de l'appel d'offres ouvert sur offres de prix N° : 02 /2022

Le président de la commune Sidi Abed, porte à la connaissance aux concurrents , que la date d'ouverture des plis concernant l'appel d'offres ouvert sur offres de prix N° : 02/2022 relatif au travaux de construction d'une unité de préscolaire au Douar LAASSARA-LAMHANATE et une classe scolaire au douar NEGUIOUATE , à la commune Sidi Abed à la province d'El Jadida, sera le Jeudi 24 novembre 2022 à 11 h 00 min à la salle de réunion de la commune Sidi Abed au lieu du Mardi 15 Novembre 2022 à 11 h 00min et non au lieu du mardi 11 novembre 2022 à 11 h 00min , comme il a été publié par omission au journal de libération du 04/11/2022 sous n° : 9762 .

A cet effet, les concurrents intéressés sont invités à tenir compte de la dédite rectification.

N°8880/PA

الوكالة الوطنية لتقنين المواصلات

ANRT

المعهد الوطني للتقنين للمواصلات

INPT

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°06/2022/INPT

Le 30 Novembre 2022 à 11h00, il sera procédé dans les bureaux de l'INPT, avenue Allal Al Fassi - Madinat Al Irfane Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix concernant les prestations de désinsectisation, désinfection et déterisation des locaux de l'Institut National des Postes et Télécommunications (INPT), sis à Rabat - Avenue Allal Al Fassi - Madinat Al Irfane.

Cet appel d'appel d'offres est réservé à la petite et moyenne entreprise au sens de la loi 53-00 formant charte de la petite et moyenne entreprise.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement auprès du Service des Achats - INPT, Rabat - Avenue Allal Al Fassi - Madinat Al Irfane, il peut également être téléchargé à partir des adresses électroniques suivantes (www.marchespublics.gov.ma) et/ou (www.inpt.ac.ma).

Lot n°	Montant du cautionnement provisoire en lettres en dirhams	Montant du cautionnement provisoire en chiffres en dirhams
	NEANT	

L'estimation des coûts des prestations établie par l'INPT est fixée comme suit :

Lot n°	Montant de l'estimation en lettres en dirhams TTC	Montant de l'estimation en chiffres en dirhams TTC
Unique	Cent Trente Quatre Mille Quatre Cents dirhams toutes taxes comprises	134.400,00

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux articles 27,29 et 31 de la décision n°20/2014/DG portant règlement des marchés de l'ANRT.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leur plis dans le bureau du Service des Achats - INPT, Rabat - Avenue Allal Al Fassi - Madinat Al Irfane, au plus tard la veille de la séance d'ouverture des plis ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les transmettre, par voie électronique conformément aux dispositions de l'Arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 8 kaada 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

La date de la visite des lieux est fixée pour le 22/11/2022 à 11H00.

Les pièces justificatives à fournir en plus de celles justifiant la qualité de la petite et moyenne entreprise sont celles prévues par l'article 6 du présent règlement.

N°135/PC

المملكة المغربية
رئيس الحكومة
الوكالة الوطنية لتقنين المواصلات

INPT

المعهد الوطني للتقنين للمواصلات
BOULACRO I HADJATI A SEFAE
Institut National des Postes et Télécommunications

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 10/2022/INPT

Le 30 Novembre 2022 à 10h00, il sera procédé dans les bureaux de l'INPT, avenue Allal Al Fassi - Madinat Al Irfane Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix ayant pour objet :

Prestations de location des licences d'utilisation des logiciels Microsoft pour le compte de l'Institut National des Postes et Télécommunications, en lot unique :

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement auprès du Service des Achats - INPT, Rabat - Avenue Allal Al Fassi - Madinat Al Irfane, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma et à partir du site web suivant : www.inpt.ac.ma.

Il n'est pas prévu de cautionnement provisoire.

L'estimation des coûts des prestations annuelles maximum établie par l'INPT est de Cinq Cent Quatre Vingt Treize Mille Cent Quatre Vingt Quatre dirhams TTC (593.184,00 DH/TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux articles 27,29 et 31 de la décision n°20/2014/DG portant règlement des marchés de l'ANRT.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leur plis dans le bureau du Service des Achats - INPT, Rabat - Avenue Allal Al Fassi - Madinat Al Irfane, au plus tard la veille de la séance d'ouverture des plis ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les transmettre, par voie électronique conformément aux dispositions de l'Arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 8 kaada 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de la consultation.

N°136/PC

**ROYAUME DU MAROC
MINISTRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE NOUACEUR
COMMUNE OULED
AZZOUZ
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 05/2022
(Séance publique)**

Le Mercredi 30 Novembre 2022 à 10h00, il sera procédé au siège de la Commune de OULED AZZOUZ à l'ouverture des plis afférent à l'appel d'offres sur offres de prix ouvert relatif à la fourniture des produits pharmaceutiques pour le BCH de la commune de Ouled AZZOUZ.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés relevant de la commune de Ouled Az-zouz, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics: www.marchespublics.gov.ma. Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 6000,00 DHS (Six mille DHS).

L'estimation des coûts des prestations établie par le Maître d'Ouvrage : 344 830,00DHS TTC (Trois cent quarante-quatre mille huit cent trente Dirhams TTC). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-

12-349 du 08 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

- Les concurrents peuvent :
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés
 - Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 - Soit déposer par voie électronique dans le portail des marchés publics.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article-9 du règlement de consultation.

N° 8885/PA

**ROYAUME DU MAROC
Agence Marocaine pour
l'Efficacité Énergétique
Avis d'Appel d'Offres
Ouvert**

N° 04/2022
Séance Publique
Le 01 décembre 2022 à partir de 11 heures, il sera procédé, à l'Agence Marocaine pour l'Efficacité Énergétique (AMEE), Espace les Patios, 1er étage angle avenue Anakhil, Avenue Ben Barka, Hay Riad Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'Offres ouvert sur offres de prix pour « L'Accompagnement et l'assistance à la réalisation au niveau

régional d'actions de diagnostics énergétiques au profit des bâtiments publics».

Lieux d'exécution :
• Territoire national.
Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré auprès de la Direction de l'AMEE à Rabat à l'adresse : Espace les Patios, 1er étage angle avenue Anakhil, Avenue Ben Barka, Hay Riad.
Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargeable sur le site de l'AMEE : www.amee.ma Ou sur le portail des marchés publics de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma
L'acquisition du dossier d'appel d'offres est gratuite.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 02-12-349 du 20 mars 2013 relatif aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par le Cahiers des prescriptions spéciales et le règlement de consultation.

- Le cautionnement provisoire est de dix mille dirhams (10 000,00Dh).
- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée comme suit :

- Prix minimum : Sept

cent quatorze mille dirhams toutes taxes comprises (714 000,00 DHTTC).

Lieux d'exécution :
• Prix maximum : Un million deux cent trente-neuf mille dirhams toutes taxes comprises (1 239 000,00 DHTTC).
Les concurrents peuvent :
- soit déposer contre récépissé leurs plis à l'AMEE Rabat.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse précitée.

- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres, au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par les articles 4-8-10 du règlement de consultation.

N° 8886/PA

**ROYAUME DU MAROC
Agence Marocaine pour
l'Efficacité Énergétique
Avis d'Appel d'Offres
Ouvert**

N° 07/2022AMEE
Séance Publique
Le 01 décembre 2022 à partir de 11 heures, il sera procédé, à l'Agence Marocaine pour l'Efficacité Énergétique (AMEE), Espace les Patios, 1er étage angle avenue Anakhil, Avenue Ben Barka, Hay Riad Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'Offres ouvert sur offres

de prix pour la mise à niveau énergétique des bâtiments Publics à travers la fourniture, la pose et la mise en place d'un nouveau système d'isolation thermique et d'étanchéité au niveau du CHU et l'AMEE à Marrakech.

Lieu d'exécution :
• La représentation de l'AMEE à Marrakech : Rue El Machaar El Haram, Issil.
• Centre Hospitalier Universitaire Mohammed VI : Hôpital Mère et Enfant Avenue Ibnou Sina Amerchiche Marrakech.

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré auprès de la Direction de l'AMEE à Rabat à l'adresse : Espace les Patios, 1er étage angle avenue Anakhil, Avenue Ben Barka, Hay Riad.

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargeable sur le site de l'AMEE : www.amee.ma Ou sur le portail des marchés publics de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma
L'acquisition du dossier d'appel d'offres est gratuite.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 02-12-349 du 20 mars 2013 relatif aux marchés publics.

Les pièces justificatives à

fournir, sont celles prévues par le Cahiers des prescriptions spéciales et le règlement de consultation.

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : trente mille dirhams (30 000,00 DH).

- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à : Un million cinq cent vingt-deux mille quatre cent soixante-quatre Dirhams Toutes Taxes Comprises (1 522 464,00 DH TTC)

Les concurrents peuvent :
- soit déposer contre récépissé leurs plis à l'AMEE Rabat.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse précitée.

- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres, au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Dépôt des prospectus :
- Les prospectus exigés par le dossier d'appels d'offres doivent être déposés au plus tard le 30 novembre 2022 à 16h00, dans les bureaux de l'AMEE à Rabat, conformément aux stipulations de l'article 34 du décret n°2-12-349 du 20 mars 2013.

- Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par les articles 4-8-10 du règlement de consultation.

N° 8887/PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
ولاية جهة بني ملال خنيفرة
عصبة إقليم بني ملال
جماعة أولاد يعيش
مكتب التسيير الإداري لتكوين الموظفين
رقم: 5/ص

إعلان


عن إجراء امتحانات الكفاءة المهنية برسم سنة 2022

- بناء على الظهير الشريف رقم : 1.58.008 بتاريخ 4 شعبان 1377 (24 فبراير 1958) بمطابقة النظام الأساسي العام للوظيفة العمومية كما وقع تغييره وتتميمه.
- بناء على الظهير الشريف رقم 1.15.85 صادر في 20 رمضان 1436 (07 يوليوز 2015) بتنفيذ القانون التنظيمي رقم 113.14 المتعلق بالجماعات.
- بناء على المرسوم رقم 2.77.738 بتاريخ 13 شوال 1397 "27 شتنبر 1977" بمطابقة النظام الأساسي الخاص بموظفي الجماعات كما وقع تغييره وتتميمه.
- بناء على المرسوم الملكي رقم 67-401 مؤرخ في 22 يونيو 1967 بتنظيم عام للمباريات والامتحانات الخاصة بولوج اسلاك و درجات و مناصب الإدارات العمومية حسبما وقع تغييره وتتميمه.
- بناء على المرسوم رقم 2-04-403 الصادر في 29 شوال 1426 (2 دجنبر 2005) المتعلق بتحديد شروط ترفي موظفي النولة في الدرجة والإطار.
- بناء على المرسوم رقم 2-17-451 الصادر في 23 نونبر 2017 بتنظيم الحساب العمومية للجماعات و مؤسسات التعاون بين الجماعات.
- و بناء على القرارات الصادرة بتحديد إجراءات تنظيم امتحان الكفاءة المهنية لولوج مختلف الدرجات.

يعلمون

رئيس جماعة أولاد يعيش أنه تقرر تنظيم امتحانات الكفاءة المهنية برسم سنة 2022 برسم السبت 10 دجنبر 2022 ابتداء من الساعة التاسعة صباحا بمقر الجماعة، لفائدة الموظفين التابعين لجماعة أولاد يعيش لولوج مختلف الدرجات المرتبة في سلم الأجر 7-9-11 و يحدد عدد المناصب المتبارى بشأنها في حدود 13 % من عدد الموظفين المستوفين للشروط النظامية للترشح. يشارك في هذه الامتحانات الموظفون المنتسبون إلى ميزانية جماعة أولاد يعيش، المرتبون في سلم الأجر 6-8-10 و المتوفرين على أتمية (06) ست سنوات من الخدمة الفعلية في الدرجة الحالية عند إجراء أول اختبار. و يتعين على الراغبين في المشاركة في هذه الامتحانات، أن يتقدموا بملفات ترشيحهم في أجل أقصاه 25 نونبر 2022 لدى مكتب الضبط بالجماعة.

N°8884/PA

المملكة المغربية رئيس الحكومة الوكالة الوطنية لتكثيف الموصلات	
المعهد الوطني للبريد والموصلات	

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°08/2022/INPT

Le 01 Décembre 2022 à 10h00, il sera procédé dans les bureaux de l'INPT, avenue Allal El Fassi – Madinat Al Irfane Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix ayant pour objet :

Fourniture et livraison de matériel de couchage pour la résidence de l'INPT, sis à Rabat-avenue Allal El Fassi – Madinat Al Irfane.

Cet appel d'appel d'offres est réservé à la petite et moyenne entreprise au sens de la loi 53-00 formant charte de la petite et moyenne entreprise.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement auprès du Service des Achats – INPT, Rabat – Avenue Allal El Fassi – Madinat Al Irfane, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma et à partir du site web suivant : (www.inpt.ac.ma).

Il n'est pas prévu de cautionnement provisoire.

L'estimation, des coûts des prestations, établie par l'INPT est fixée à la somme de quatre cent quatre-vingt-trois mille six cents dirhams toutes taxes comprises 483.600,00 DHTTC.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux articles 27,29 et 31 de la décision n°20/2014/DG portant règlement des marchés de l'ANRT.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leur plis dans le bureau du Service des Achats – INPT, Rabat – Avenue Allal El Fassi – Madinat Al Irfane, au plus tard la veille de la séance d'ouverture des plis ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les transmettre, par voie électronique conformément aux dispositions de l'Arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 8 kaada 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de la consultation.

La documentation technique relative au matériel objet du présent appel d'offres doit être déposée auprès du Service des Achats de l'INPT au plus tard le 30 Novembre 2022 à 16h00, et ce, contre la délivrance d'un accusé de réception.

N°137/PC

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
D'OUARZAZATE
SG/DBM/SM
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT**
N°17/BG/2022

Le 30 Novembre 2022 à 10h00, il sera procédé, dans la salle des réunions du secrétariat général de la province d'Ouarzazate à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix pour LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU SIEGE DE LA PROVINCE D'OUARZAZATE

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés du Secrétariat Général de la province d'Ouarzazate, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics <http://www.marchespublics.gov.ma>

Le cautionnement provisoire est fixé à un montant de 15.000,00dhs (Quinze Mille Dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 787 560,00 dhs (sept cent quatre-vingt-sept mille cinq cent soixante Dirhams et zéro Centime).TTC

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 02-12-349relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre du secrétariat général de la province d'Ouarzazate sis a avenue Mohamed VI Ouarzazate.
-Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau précité
- Soit les déposer sous format électronique et ce avant la date d'ouverture des plis

-Soit les remettre directement au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 9 du règlement de consultation.

Pour les concurrents non installés au Maroc doivent produire le dossier technique tel que prévu par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 8888/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
WILAYA REGION BENI
MELLAL KHENIFRA
PROVINCE DE BENI
MELLAL
COMMUNE SEMGUETT
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT**
N° 01/2022

(SEANCE PUBLIQUE)
Le 08/12/2022 à 10h 30mn. Il sera procédé, dans la salle des réunions au siège de la commune de Semguett, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour le marché suivant:
Alimentation en eau pota-

ble du douar Skalfa-Ait Kdada, commune Semguett, Province de Beni Mellal (Tranche 1)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau du service des marchés, il peut être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de vingt mille dirhams (20 000,00 Dhs)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de de huit cent soixante six mille cinq cent onze dirhams 60 centimes (866 511,60 Dhs)

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics .

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au service des marchés de la commune de SEMGUETT.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

• Pour les concurrents installés au Maroc: ils doivent produire une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification des entreprises dans le secteur, classe minimale et qualifications suivants : Secteur : A, Classe minimale : 5 , Qualifications exigées : A6

• Pour les concurrents non installés au Maroc: ils doivent présenter le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

N° 8889/PA

**Royaume du Maroc
Ministère de la Jeunesse,
de la Culture et de la
Communication
Département
de la Jeunesse
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT**
N° 18/2022

Le 30 Novembre 2022 à 10 H 30 mn, Il sera procédé, dans la salle de réunion principale du Département de la Jeunesse, sis 51 Avenue IBN SinaAgdal Rabat à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix concernant l'Acquisition des solutions de virtualisation et de sauvegarde (matériels et logiciels) du Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de communication, Département de la Jeunesse -lot unique-

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service des marchés - Département de la Jeunesse, sis 51 Avenue IBN SinaAgdal Rabat. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à 57.000,00

Dirhams (Cinquante-sept Mille Dirhams).
L'estimation du coût de la prestation établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :1.918.800,00 Dirhams TTC (Un million neuf cent dix-huit mille huit cent Dirhams Toutes Taxes Comprises).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 du 8 jourmada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
a - Soit déposer contre récépissé leurs plis au service des marchés département de la Jeunesse

b - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité ;

c - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ou-

verture des plis.
d- soit déposer leurs dossiers par voie électronique selon les conditions d'utilisation du portail des marchés publics et les dispositions des articles 10, 11 et 12 de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n °1982-21 du 14/12/2021.

Les prospectus exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au service des marchés sis 51 Avenue IBN SinaAgdal Rabat au plus tard le 29 Novembre 2022 avant 16 H.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article « 5 » du règlement de la consultation.

N° 8890/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE CHICHAOUA
COMMUNE
SIDI MOKHTAR**

Avis d'appel d'offres ouvert N°10/2022
Mardi 06 décembre 2022 à 11h du matin il sera procédé au siège de la commune de Sidi Mokhtar à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre n°10/2022 pour :

ACHAT DU MATERIEL D'ENTRETIEN :
Achat de conduites en polyéthylène pour l'entretien des points d'eau aux douars hors réseau ONEE (Branche Eau)
Le maître d'Ouvrage est le président de la Commune Sidi Mokhtar.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service des marchés publics de la commune.

Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

La caution provisoire : Cinq mille dirhams (5 000,00 Dhs).

Estimation des coûts des

prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : cent soixante seize mille huit cent vingt Dirhams.00Cts (176 820,00 Dhs TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents :
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- soit les transmettre par voie électronique au maître d'ouvrage via le portail marocain des marchés publics, www.marchespublics.gov.ma.

• Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

• Les échantillons exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au magasin de la commune de Sidi Mokhtar, avant le 02/12/2022 à 16 :00.

N° 8891/PA

**ROYAUME DU MAROC
AGENCE NATIONALE DES PORTS
DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI
DEPARTEMENT DU PORT D'ESSAOUIRA**

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
36/AOO/DRPS-ANP/2022
AVIS RECTIFICATIF DE REPORT N°1

Il est à porter à la connaissance des associations ayant et désirant retirer le dossier de l'appel d'offres N° : 36/AOO/DRPS-ANP/2022 relatif à :

TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DU PORT D'ESSAOUIRA

qu'une rectification est faite par rapport à l'avis initial comme suit :

Les concurrents peuvent :

- *Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de la DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI ET DIRECTION DU PORT DE SAFI ATLANTIQUE au Safi Ville.
- *Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité à l'adresse suivante : ANP-DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI (PORT DE SAFI)

*Soit les envoyer, par voie électronique d'après le site des marchés publics www.marchespublics.gov.ma conformément à l'arrêté du Ministère de l'Économie et des Finances n° 1982-21 en date du 14/12/2021 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires ;

*Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

La date d'ouverture des plis est reportée à la date du : 24/11/2022 à 11H00 au lieu du 11/11/2022 à 11H00

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'ANP- DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI auprès de la Division Support-Bureau des Marchés au Port de Safi - Tél. 05 34 46 42 29 - 05 34 46 29 03 - 06 20 69 42 39 - Fax : 05 34 46 28 64.

N°8892/PA

**ROYAUME DU MAROC
AGENCE NATIONALE DES PORTS
DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI
DIRECTION DU PORT DE SAFI ATLANTIQUE**

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
37/AOO/DRPS-ANP/2022
AVIS RECTIFICATIF DE REPORT N°1

Il est à porter à la connaissance des associations ayant et désirant retirer le dossier de l'appel d'offres N° : 37/AOO/DRPS-ANP/2022 relatif à :

TRAVAUX DE VIABILISATION DE LA ZONE ADMINISTRATIVE ET DE LA ZONE D'ACCES DU PORT DE SAFI ATLANTIQUE

qu'une rectification est faite par rapport à l'avis initial comme suit :

Le montant de l'estimation TTC est de : 45 340 879,20 soit en lettres : QUARANTE CINQ MILLIONS TROIS CENT QUARANTE MILLE TROIS CENT SOIXANTE NEUF DIRHAMS VINGT

au lieu de : 39 272 503,20 soit en lettres : TRENTS NEUF MILLIONS DEUX CENT SOIXANTE DOUZE MILLE CINQ CENT TROIS DIRHAMS VINGT CENTIMES

Les concurrents peuvent :

- *Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de la DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI ET DIRECTION DU PORT DE SAFI ATLANTIQUE au Safi Ville.
- *Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité à l'adresse suivante : ANP-DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI (PORT DE SAFI)
- *Soit les envoyer, par voie électronique conformément à l'arrêté du Ministère de l'Économie et des Finances n° 1982-21 en date du 14/12/2021 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires ;
- *Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

certificat de qualification et de classification des entreprises du BTP délivré par le Ministère de l'Équipement, Transports et de la Logistique:

ET SECTEUR: B	QUALIFICATION: B.1	CLASSE: 5
ET SECTEUR: B	QUALIFICATION: B.4	CLASSE: 5
ET SECTEUR: B	QUALIFICATION: B.6	CLASSE: 5
ET SECTEUR: J	QUALIFICATION: J.1	CLASSE: 1
ET SECTEUR: J	QUALIFICATION: J.6	CLASSE: 1

au lieu de :

ET SECTEUR: B	QUALIFICATION: B.1	CLASSE: 1
ET SECTEUR: B	QUALIFICATION: B.4	CLASSE: 1
ET SECTEUR: B	QUALIFICATION: B.6	CLASSE: 1
ET SECTEUR: J	QUALIFICATION: J.1	CLASSE: 1
ET SECTEUR: J	QUALIFICATION: J.6	CLASSE: 1

La date d'ouverture des plis est reportée à la date du : 22/11/2022 à 11H00 au lieu du 10/11/2022 à 11H00

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'ANP- DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI auprès de la Division Support-Bureau des Marchés au Port de Safi - Tél. 05 34 46 42 29 - 05 34 46 29 03 - 06 20 69 42 39 - Fax : 05 34 46 28 64.

N°8893/PA

« Phinn innovation SARL »
R.C. de Fès n° 72.835
Aux termes d'un acte sous seing privé à Fès, le 26/09/2022, Mr Mohamed DZIRICède 500 parts, qui représentent la totalité de ses parts à Mme. Imane CHRAIBI.
Suivant L'assemblée générale extraordinaire en date du 26/09/2022, les associés ont décidé ce qui suit:
- L'approbation et l'acceptation de la cession mentionnée ci-dessus.
- Acceptation de la démission de Mr Zouhair BEK-KALIdé son poste de cogérant de la société ;
- Désignation de gérante Mme. Imane CHRAIBI;
- Signature sociale unique de Mme. Imane CHRAIBI;
- Modifications des articles 6, 7 et 24 des statuts;
- Approbation des statuts refondus ;
Le dépôt légal : a été effectué auprès du Tribunal de Commerce de Fès, le 18/10/2022 sous le n°5532/22.
N° 8896/PA

PUBLICATION.
Aux termes d'un acte SSP en date du 18/10/2022, il a été établi les statuts d'une société SARL AU dont:
Denomination: « BAY-TIBA » SARL AU
Objet social : Achat et vente, transaction et travaux immobilières, négoce, commerce,
Siège social : 10, RUE LIBERTE ETAGE 3 APPT N°5, CASABLANCA
Durée : 99 ans.
Capital social : 100.000,00 DHS, divisé en 1000 parts de 100 dirhams chacune, attribuées à :
Mr M'HAMMED FAHMI HUSNI AL SAMAANA : Mille parts (100 parts)
Exercice social : commence le 01/01 et finit le 31/12
Gérance : Mr M'HAMMED FAHMI HUSNI AL SAMAANA est nommé gérant de la société pour une durée illimitée :
RC/Casablanca N° 560753 LE 01/11/2022.
N° 8897/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DU PRÉSCOLAIRE
ET DU SPORT
ACADÉMIE RÉGIONALE
D'ÉDUCATION
& DE FORMATION
MARRAKECH SAFI
DIRECTION
PROVINCIALE
AL HAOUZ
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT N°
01/FDR/2022
Le 30/11/2022 à 10h00, il sera procédé, au siège de la Direction Provinciale Al Haouz-TAHANAOUT à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres « au rabais ou à majoration » pour Travaux de construction de 35 blocs sanitaires aux écoles primaires relevant de la direction provinciale AL HAOUZ (en 03 lots):
• Lot n°1 : Travaux de construction de 12 blocs sanitaires aux écoles : ABAAKIL -BOUNAGA -TIMDATINE -AIT ABDELLAH -TIZI -AIT

MASSAOUD -TAM-ZAOUROUTE -ISLI -TABOUTE -AMESLANE -TABOUD KHADDA et IGHY ;
• Lot n°2 : Travaux de construction de 12 blocs sanitaires aux écoles : TAMZMOUTE- ARG -SIDI ALI OU MOUSSA -TIZI NIGHI -AIT BEN AMER -TAZLIDA 3 -TAZLIDA 2 -ZAOUITE TABOUTE -TALZGUI -ID AAISA - TAMGUENGUENTE et AFRA ;
• Lot n°3 : Travaux de construction de 11 blocs sanitaires aux écoles : ISLITE -TAOURIRT -AMSRA -TIGHMOURTANE -GDALTE - BEN SELLOU-ALAMIRIA-IMDDI-IHARBILANE-TISSILA NKADJI et AIT TAGANTE.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés au sein de la Direction provinciale AL HAOUZ- TAHANAOUT. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.
Le cautionnement provisoire est fixé à : 26 000,00 Dhs (Vingt six mille Dirhams) pour chaque lot. L'estimation des coûts des prestations établit par le maître d'ouvrage, est fixée à la somme de :
• Lot n° 1 : 1 352 865,60 DHS (Un million trois cent cinquante-deux mille huit cent soixante-cinq Dirhams et 60 Cts TTC) ;
• Lot n° 2 : 1 352 865,60 DHS (Un million trois cent cinquante-deux mille huit cent soixante-cinq Dirhams et 60 Cts TTC) ;
• Lot n° 3 : 1 131 952,80 DHS (Un million cent trente et un mille neuf cent cinquante-deux Dirhams et 80 Cts TTC).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent:
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Direction provinciale AL-HAOUZ.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit déposer électroniquement via le portail de marchés publics : www.marchespublics.gov.ma, conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 Kaada 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de la consultation. Notamment la production, pour les concurrents installés au Maroc, de la copie certifiée conforme à l'original du certificat de

qualification et de classification (Ce certificat tient lieu du dossier technique) dans le secteur, classe mi-

nimale et qualification suivants :
• Secteur : A - Qualification : A2 - Classe : 4 pour

chaque lot.
Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier tech-

nique tel que prévu par l'article 6 du règlement de consultation.
N° 8898/PA

ROYAUME DU MAROC
AGENCE NATIONALE DES PORTS
DIRECTION REGIONALE DES PORTS D'EL JADIDA
PORT DE JORF LASFAR

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
37/AOO/DRPJ/ANP/2022

SEANCE PUBLIQUE

Le **01/12/2022 à 11h00** Il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Régionale des ports d'El Jadida Port de Jorf Lasfar au km 22 route de Oualidia Jorf Lasfar -El. Jadida - à l'ouverture des plis de l'appel d'offres relatif à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

ACHAT DE FOURNITURES DE BUREAU POUR LE COMPTE DES PORTS DE LA DIRECTION REGIONALE DES PORTS D'EL JADIDA

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à ANP-Direction Régionale Des Ports d'El Jadida (Port de Jorf Lasfar) auprès de la Division Support-bureau des marchés- au km 22, route de Oualidia- El. Jadida-.

Il peut également être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics www.marchespublics.gov.ma, dans les conditions prévues à l'article 19 du règlement du 09 Mai 2014 fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de:	2 000,00	DEUX MILLE DIRHAMS
L'estimation MAXIMUM du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est de :	139 788,00	TTC MAXIMUM
CENT TRENTE NEUF MILLE SEPT CENT QUATRE VINGT HUIT DIRHAMS TOUTE TAXES COMPRISES		
	69 894,00	TTC MINIMUM
SOIXANTE NEUF MILLE HUIT CENT QUATRE VINGT QUATORZE DIRHAMS		

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP.

Les concurrents peuvent :
*Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de la Direction Régionale Des Ports d'El Jadida -Port de Jorf Lasfar au km 22 route de Oualidia Jorf Lasfar - El. Jadida.
*Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité à l'adresse suivante : Agence Nationale des Ports, Direction du Port de Jorf Lasfar, BP3182 EL JADIDA PRINCIPALE/ EL JADIDA
*Soit les envoyer, par voie électronique conformément à l'arrêté du Ministère de l'Economie et des Finances n° 20-14 en date du 04/09/2014 ;
*Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

LES PIECES JUSTIFICATIVES A FOURNIR SONT CELLES PREVUES PAR L'ARTICLE 08 DU REGLEMENT DE LA CONSULTATION.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'ANP- Direction Régionale Des Ports d'El Jadida (Port de Jorf Lasfar) auprès de la Division Support-Bureau des Marchés -au km 22 route de Oualidia -El. Jadida - Tél. 05 23 38 91 50 – 06 20 69 51 82 – 06 20 69 53 11 – Fax : 05 23 34 54 31.
N°8894/PA

ROYAUME DU MAROC
AGENCE NATIONALE DES PORTS
DIRECTION REGIONALE DES PORTS D'EL JADIDA
DIRECTION DU PORT DE JORF LASFAR

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
40/AOO/DRPJ/ANP/2022

SEANCE PUBLIQUE

Le **01/12/2022 à 11h00** Il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Régionale des ports d'El Jadida -Port de Jorf Lasfar au km 22 route de Oualidia Jorf Lasfar -El. Jadida - à l'ouverture des plis de l'appel d'offres relatif à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

FOURNITURE ET INSTALLATION DE MATERIEL DE BUREAU POUR LES PORTS DE LA DRPJ

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à ANP-Direction Régionale des ports d'El Jadida (Port de Jorf Lasfar) auprès de la Division Support-bureau des marchés- au km 22, route de Oualidia- El. Jadida-.

Il peut également être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics www.marchespublics.gov.ma, dans les conditions prévues à l'article 19 du règlement du 09 Mai 2014 fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de:	1 800,00	MILLE HUIT CENT DIRHAMS
L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est de :	116 520,00	TTC
CENT SEIZE MILLE CINQ CENT VINGT DIRHAMS TOUTE TAXES COMPRISES		

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP.

Les concurrents peuvent :
*Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de la Direction des Ports d'El Jadida -Port de Jorf Lasfar au km 22 route de Oualidia Jorf Lasfar - El. Jadida.
*Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité à l'adresse suivante : Agence Nationale des Ports, Direction du Port de Jorf Lasfar;
*Soit les envoyer, par voie électronique conformément à l'arrêté du Ministère de l'Economie et des Finances n° 20-14 en date du 04/09/2014 ;
*Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

LES PIECES JUSTIFICATIVES A FOURNIR SONT CELLES PREVUES PAR LES ARTICLES 9,10 et 12 DU REGLEMENT DE LA CONSULTATION.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'ANP- Direction Régionale Des Ports d'El Jadida (Port de Jorf Lasfar) auprès de la Division Support-Bureau des Marchés -au km 22 route de Oualidia -El. Jadida - Tél. 05 23 38 91 50 – 06 20 69 51 82 – 06 20 69 53 11 – Fax : 05 23 34 54 31.
N°8895/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DU PRÉSCOLAIRE
ET DU SPORT
ACADEMIE REGIONALE
D'ÉDUCATION
& DE FORMATION
MARRAKECH SAFI
DIRECTION
PROVINCIALE
AL HAOUZ
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT N°
02/FDR/2022

Le 30/11/2022 à 11h00, il sera procédé, au siège de la Direction Provinciale Al Haouz-TAHANAOUT à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres « au rabais ou à majoration » pour Travaux de construction de 16 blocs sanitaires aux écoles : ADHAHRA-SOUGGAN-AIT ZBIR-LALLA TACHAOUTE-IGUERSGHAIMA-TIZI N SOUKDAL-ASSAKA-IGROUKA-SS AIT A A B E D - I G U E R D O U - D A N E - E N K I B I E I N E - L A M G H A R I E N E - A I T B E N A A L L A - G D M N E - T I O U A R D I O U I N E et AIT BELKASS.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés au sein de la Direction provinciale AL HAOUZ- TAHANAOUT. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à : 34 000,00 Dhs (Trente-quatre mille Dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établit par le maître d'ouvrage, est fixée à la somme de : 1 646 476,80 DHS (Un million six cent quarante-six mille quatre cent soixante-seize Dirhams et 80 Cts TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Direction provinciale AL HAOUZ.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit déposé électroniquement via le portail de marchés publiques : www.marchespublics.gov.ma, conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 Kaada 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de la consultation. Notamment la production, pour les concurrents installés au Maroc, de la copie certifiée conforme à l'original du

certificat de qualification et de classification (Ce certificat tient lieu du dossier technique) dans le secteur, classe minimale et qualification suivants :

• Secteur : A - Qualification : A2 - Classe : 4.

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 6 du règlement de consultation.

N° 8899/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DU PRÉSCOLAIRE
ET DU SPORT
ACADEMIE REGIONALE
D'ÉDUCATION
& DE FORMATION
MARRAKECH SAFI
DIRECTION
PROVINCIALE
AL HAOUZ
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT N°
03/FDR/2022

Le 30/11/2022 à 12h00, Il sera procédé, au siège de la Direction Provinciale Al Haouz-TAHANAOUT à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix relatif au Suivi technique des travaux de construction de 51 blocs sanitaires.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés au sein de la Direction provinciale AL HAOUZ- TAHANAOUT. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à : Néant
L'estimation des coûts des prestations établit par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 146 880,00 (Cent quarante-six mille huit cent quatre-vingts Dirhams TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Direction provinciale AL HAOUZ.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit déposé électroniquement via le portail de marchés publiques : www.marchespublics.gov.ma, conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 Kaada 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de la consultation.

N° 8900/PA

ROYAUME DU MAROC

MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZILAL
SECRETARIAT GENERAL
D.R.F.H
AVIS D'APPELS
D'OFFRES OUVERTS
N° : 97/2022 /B.G/PAZ
Le 02 Décembre 2022 à 10h

; il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le Secrétaire Général la Province d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour : Fourniture et plantation des plantes et fleurs aux jardins de la Province d'Azilal.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Chef de la Division des Ressources Financières et Humaines de la Province d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : mille deux cent dirhams, 00 Cts (1.200,00 DH).

L'estimation des coûts des prestations établit par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Soixante-Sept Mille Neuf Cent Soixante dirhams 00 Cts (67 960,00 dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, et 31 du décret du décret N° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

- Soit les envoyer par voie électronique dans le portail des marchés publics.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du Chef de la Division des Ressources Financières et Humaines de la Province d'Azilal ;

- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
Les échantillons exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés à la Division des Ressources Fi-

nancières et Humaines de la Province d'Azilal au plus tard le 01 Décembre 2022 à 16h30 min.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 8903/PA

إعلان

عن تاريخ إجراء امتحانات الكفاءة المهنية برسم سنة 2022 لولوج درجة محضر الدرجة الثانية بجماعة أولاد مكدو

تتهيئ رئاسة المجلس الجماعي لأولاد مكدو بانه سيظم امتحان الكفاءة المهنية لولوج درجة محضر من الدرجة الثانية، وذلك يوم 29 جينير 2022 على الساعة التاسعة صباحا بمقر الجماعة.
حدد عدد المناصب المتبارى من أجلها في منصب واحد
يفتح الامتحان في وجه المحررين من الدرجة الثالثة التابعين للجماعة الترابية لأولاد مكدو الذين قضوا ست (06) سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية بهذه الصفة.
يشتمل الامتحان المذكور على اختبار كتابي واختبار شفوي تحدد مدتها ومعالمتها كما يلي:

المعدل	المدة	الاختبار
(2)	ساعتين (3)	1 - إختبار كتابي: موضوع أو سؤال أو أسئلة متعددة الاختيارات ذات الصلة بمجال اختصاصات القطاع المعني أو تتعلق بالمهام أو الوظائف المرتبطة بالدرجة المعتمدين بشانها .
(3)	ما بين 15 و 30 دقيقة	2 - إختبار شفوي: تناقش فيه لجنة الامتحان مع المترشح مواضيع وقضايا مختلفة ذات الصلة بتخصصات مهنة المحررين وذلك بهدف تقييم مدى قدرته على القيام بالمهام أو الوظائف المرتبطة بالدرجة المعتمدين بشانها .

لذا يتعين على الموظفين المستوفين للشرط النظامية لاجتياز هذا الامتحان ايداع طلبات ترشيحهم بمكتب تدبير الموارد البشرية التابع للجماعة قبل تاريخ 10 جينير 2022.

N°8902/PA

ROYAUME DU MAROC
AGENCE NATIONALE DES PORTS
DIRECTION REGIONALE DES PORTS D'EL JADIDA
DIRECTION DU PORT DE JORF LASFAR

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
41/AOO/DRPJ/ANP/2022

SEANCE PUBLIQUE

Le 01/12/2022 à 11H00 Il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Régionale des ports d'El Jadida -Port de Jorf Lasfar au km 22 route de Oualidia Jorf Lasfar -EL Jadida - à l'ouverture des plis de l'appel d'offres relatif à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

LA MAINTENANCE DU SYSTÈME VTMIS AU PORT DE JORF LASFAR

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à ANP-Direction Régionale des ports d'El Jadida (Port de Jorf Lasfar) auprès de la Division Support-bureaux des marchés- au km 22, route de Oualidia- EL Jadida.

Il peut également être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics www.marchespublics.gov.ma, dans les conditions prévues à l'article 19 du règlement du 09 Mai 2014 fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: **15.000,00** QUINZE MILLE DIRHAMS
L'estimation du coût des prestations établit par le maître d'ouvrage est de : **1.200.000,00** TTC
UN MILLION DEUX CENTS DIRHAMS TOUTE TAXES COMPRISES

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP.

Les concurrents peuvent:

*Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de la Direction des Ports d'El Jadida -Port de Jorf Lasfar au km 22 route de Oualidia Jorf Lasfar - EL Jadida.

*Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité à l'adresse suivante : Agence Nationale des Ports, Direction du Port de Jorf Lasfar;

*Soit les envoyer, par voie électronique conformément à l'arrêté du Ministère de l'Économie et des Finances n° 20-14 en date du 04/09/2014 ;

*Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

LES PIÈCES JUSTIFICATIVES À FOURNIR SONT CELLES PRÉVUES PAR L'ARTICLE 9 DU RÈGLEMENT DE LA CONSULTATION.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'ANP- Direction Régionale des Ports d'El Jadida (Port de Jorf Lasfar) auprès de la Division Support- Bureau des Marchés -au km 22 route de Oualidia -EL Jadida - Tél. 05 23 38 91 50 - 06 20 69 51 82 - 06 20 69 53 11 - Fax : 05 23 34 54 31.

N°8901/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DU PRÉSCOLAIRE ET DU SPORT
ACADÉMIE RÉGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION
RÉGION SOUSS MASSA
DIRECTION PROVINCIALE DE TAROUDANT

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° :54/2022/INV

Le 30/11/2022 à 09 heures, il sera procédé, dans la salle des réunions de la direction provinciale de l'Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation – région Sous Massa à TAROUDANT, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix N° : 54/2022/INV, pour :

Lot	Objet	Caution Provisoire	Estimation (TTC)
Unique	Travaux d'extension d'internat au lycée Qualifiant ELMAHDI BEN BARKA à LA COMMUNE TERRITORIALE OUZIOUA , relevant de la direction provinciale de Taroudant.	33 000,00 Dhs (Trente Trois Mille Dhs)	1 932 000,00Dhs (Un Millions Neuf Cent Trente Deux Mille Dirhams)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à au service des affaires administratives et financières à la direction provinciale de Taroudant, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer leurs plis contre récépissé dans le service des affaires administratives et financières de la direction.
- Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au service précité.
- Soit les envoyer par voie électronique via le portail marocain des marchés publics.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

Les concurrents installés au Maroc doivent produire une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification dans le secteur, la classe minimale et la qualification exigés suivants :

Lot N°	Secteur	Qualification exigée	Classe minimale
Unique	A	A2	4

(Ce certificat tient lieu du dossier technique)

Les concurrents non installés au Maroc sont dispensés de produire le certificat cité, ci-dessus, mais doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 9 du règlement de consultation.

N.B : - Toute pièce fournie doit être certifiée conforme à l'original.

N°8904/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Éducation Nationale, du Préscolaire et des Sports
Académie Régionale d'Éducation et de Formation
Région de Casablanca – Settat
Direction provinciale d'El-Jadida

AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERT
N° : 191/INV/2022

Le 02/12/2021 à 12h, il sera procédé dans les bureaux de la Direction Provinciale d'El-Jadida MENPS relevant de l'AREF Casablanca – Settat, Boulevard Ibn Toumert El Jadida 24000, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres Ouvert, Concernant :

OBJET	Estimation du maître d'ouvrage de DH TTC
LES ETUDES TECHNIQUES ET LE SUIVI DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET DE REHABILITATION LYCEE QUALIFIANT DES METIERS DE L'HOTELLERIE ET DE TOURISME A LA COMMUNE TERRITORIALE EL JADIDA, PROVINCE D'EL JADIDA	60 000,00 Soixante Mille Dirhams

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de la direction provinciale d'El Jadida, service de construction, d'équipements et de patrimoine, Bd Ibn Toumert. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 08 Joumada I (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs dossiers par courrier recommandé avec accusé de réception au Service des constructions et équipements et patrimoines de la direction provinciale d'El-Jadida.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au service précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n°20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'état « www.marchespublics.gov.ma ».

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

N°8906/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DU PRÉSCOLAIRE ET DU SPORT
ACADÉMIE RÉGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION
RÉGION SOUSS MASSA
DIRECTION PROVINCIALE DE TAROUDANT

AVIS MODIFICATIF L'APPEL D'OFFRE OUVERT N° : 44/2022/INV

Le directeur provincial de l'Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation – région Sous Massa à TAROUDANT, informe le public que :

L'estimation de l'appel d'offre est :

Lot	Estimation (TTC)
1	2 049 060.00 Dhs (Deux Millions Quarante Neuf Mille Soixante Dirhams)
2	1 733 820.00 Dhs (Un Million Quatre Cent Quarante Quatre Mille Huit Cent Cinquante Dirhams)
3	1 891 440.00 Dhs (Un Million Cinq Cent Soixante Seize Mille Deux Cent Dirhams)

Au lieu de :

Lot	Estimation (TTC)
1	1 707 550.00 Dhs (Un Million Sept Cent Sept Mille Cinq Cent Cinquante Dirhams)
2	1 444 850.00 Dhs (Un Million Quatre Cent Quarante Quatre Mille Cent Cinquante Dirhams)
3	1 576 200.00 Dhs (Un Million Cinq Cent Soixante Seize Mille Deux Cent Dirhams)

Cette modification a été apportée à l'avis publié au journal Libération n° 9757 du 31 Octobre 2022 et Alittihad Alchiraki n° 13287 du 31 Octobre 2022.

Le reste est sans changement.

N°8905/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Éducation Nationale, du Préscolaire et des Sports
Académie Régionale d'Éducation et de Formation
Région de Casablanca – Settat
Direction provinciale d'El-Jadida

AVIS D'APPELS D'OFFRES AU « RABAIS OU A MAJORATION »
N° : 181/INV/2022

Le 02/12/2022 à 11h, il sera procédé dans les bureaux de la Direction Provinciale d'El-Jadida MENPS relevant de l'AREF Casablanca – Settat, Boulevard Ibn Toumert El Jadida 24000, à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres au "rabaïs ou à majoration" :

OBJET	Estimation du maître d'ouvrage de DH TTC	Caution provisoire
Travaux d'aménagement et de Réhabilitation des Bâtiments du centre Mohamed VI - la deuxième chance, nouvelle génération- à la commune territoriale d'El Jadida, PROVINCE D'EL JADIDA	674851,20 Six Cent Soixante Quatre Mille Huit Cent Cinquante et un Dirhams et 20 centimes	9 000,00 Neuf mille Dirhams

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de la direction provinciale du ministère de l'éducation nationale d'El Jadida, service des constructions, d'équipements et de patrimoine, Bd Ibn Toumert. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 08 Joumada I (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents installés au Maroc doivent fournir une copie légalisée du certificat de qualification et de classification des entreprises délivrée par les services du Ministère de l'Équipement et du Transport

Secteur	Qualifications exigées	Classes
A	A 5	5

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs dossiers par courrier recommandé avec accusé de réception au Service des constructions et patrimoines de la direction provinciale d'El-Jadida.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au service précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n°20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'état « www.marchespublics.gov.ma ».

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N°8907/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'EL JADIDA
SECRETARIAT GENERAL
D.A.A/S.B.M

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°33/2022/INDH

Le 30 novembre 2022 à 10 :00 heures, il sera procédé, à la salle des réunions site au siège de la Province d'El Jadida, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix suivant :

Travaux de construction des Unités préscolaires au niveau des Communes Territoriales relevant de la Province d'El Jadida.

LOT	OBJET	Caution provisoire	Estimation des couts de prestations TTC
Lot N°1	Cinq Unités Préscolaires de Type T1 à la Commune Territoriale Ouled Hoine à la Province d'El Jadida.	27.000,00 dhs	1.413.054,00 dhs (Un million quatre cent treize mille cinquante quatre dirhams)
Lot N°2	Cinq (5) Unités Préscolaires : Quatre (4) de Type T1 et une (1) de type T2 aux Communes Territoriales Moulay abdellah et Sidi Abed à la Province d'El Jadida.	27.000,00 dhs	1.504.674,00 dhs (Un million cinq cent quatre mille six cent soixante quatorze dirhams)
Lot N°3	Quatre (4) Unités Préscolaires : Trois (3) de Type T1 et Une (1) de type T2) aux Communes Territoriales Ouled Aissa et Sidi M'hamed akhdim - Province d'El Jadida.	27.000,00 dhs	1.222.140,00 dhs (Un million deux cent vingt deux mille cent quarante dirhams)

Le dossier d'Appel d'offres peut être retiré à la Division des affaires administratives /service de budget et marchés au Secrétariat Général de la Province d'El Jadida, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchéspublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2.12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer par courrier recommandé leurs plis avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les déposer contre récépissé dans le bureau d'ordre du Secrétariat Général de la Province d'El Jadida.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les envoyer par voie électronique conformément à l'article 7 de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 04/09/2014.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation

N°8908/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE SETTAT
COMMUNE DE SETTAT

CS/DSC/DAFE/SBM

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

Le 01/12/2022 sera procédé, dans les bureaux de Monsieur le Président de la Commune de Settat à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour :

N° D'AVIS	O B J E T	CAUTION PROVISOIRE	HEURE D'OUVERTURE DES PLS
15/CS/2022	TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE VOIRIE DE LA ZONE INDUSTRIELLE -COMMUNE DE SETTAT-PROVINCE DE SETTAT-	110.000,00 dhs (cent dix mille dhs)	11 heures

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré auprès du Service des Marchés (Commune de Settat place Md V) , il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés Publics www.marchéspublics.gov.ma.

Le prix d'évaluation des travaux est fixé par le maître d'ouvrage à la somme de: **3 769 656,00 dhs TTC (trois millions sept cent soixante neuf mille six cent cinquante six dhs) (TTC).**

Le Contenu, la présentation et le dépôt des dossiers d'appel d'offres des concurrents doivent répondre aux conditions et formes prévues par les articles 27, 29 et 31 du décret N° 2.12.349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Service des Marchés de la Commune de Settat.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;
- Soit les déposer par voie électronique au portail des marchés publics
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de la consultation.

Il est exigé pour le présent appel d'offres le secteur, la classe Minimale et les qualifications suivantes :

Secteur	Qualification	Classe
B	B1-B4 -B5 -B6	3

N°8910/PA

ROYAUME DU MAROC
UNIVERSITE MOHAMMED PREMIER
FACULTE DE MEDECINE ET DE PHARMACIE
OUJDA

المملكة المغربية
جامعة محمد الأول
كلية الطب والصيدلة
وجدة

Avis de concours

La Faculté de Médecine et de Pharmacie d'Oujda organise, le 29/11/2022 un concours pour le recrutement d'un (01) technicien de troisième grade, dans la spécialité suivante :

Spécialité	Nbre
Chimie-Biochimie	01

Sont autorisés à se présenter à ce concours les candidats marocains âgés de 18 ans au moins et de 40 ans au plus, titulaires d'un diplôme de technicien spécialisé délivré par l'une des institutions de la formation professionnelle, ou d'un diplôme reconnu équivalent conformément aux exigences réglementaires en vigueur, selon les spécialités mentionnées dans le tableau ci-dessus.

Les candidats intéressés doivent s'inscrire obligatoirement sur le site suivant: concours.ump.ma, avant le 24/11/2022.

Les candidats convoqués pour l'épreuve orale s'engagent à déposer les pièces administratives mentionnées en dessous auprès du service des ressources humaines de la faculté, avant de passer l'épreuve orale:

- 1- Demande manuscrite adressée à Monsieur le Doyen de la faculté;
- 2- Photocopie du diplôme selon le grade mentionnés ci-dessus;
- 3- Photocopie du Baccalauréat;
- 4- Photocopie de la carte d'identité nationale;
- 5- Curriculum vitae;
- 6- Autorisation pour les candidats fonctionnaires.

- La liste des candidats convoqués pour l'épreuve écrite et la liste des candidats admis pour passer l'épreuve orale sera publiée sur le portail de l'emploi public www.emploi-public.ma, et sur le site de la faculté.
- Cette publication sera considérée comme une convocation pour passer l'épreuve écrite et orale et les résultats finaux du concours seront publiés sur le portail et sur le site susmentionné.
- Tout dossier incomplet sera rejeté.

Adresse : B.P. 4867 Oujda l'Université - C.P. 60049 Oujda-Marrakech
Tel : 0536531414
Fax : 0536531919

N°8909/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Équipement et de l'Eau
Direction Provinciale de Tan-Tan

المملكة المغربية
وزارة التجهيز والماء
المديرية الإقليمية لتانتان

Avis d'Appel d'Offre Ouvert N° 05/2022

Le 01/12/2022 à 11H, il sera procédé dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Équipement et de l'Eau de Tan-Tan cité Administratif à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre sur offre des prix pour :

Etude géotechnique de l'ouvrage d'art sur Oued Ben khili dans la ville de Tan-Tan.

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré au Bureau des Marchés du Service de Gestion et des Programmes de la Direction Provinciale de l'Équipement et de l'Eau de Tan-Tan, cité Administratif Tan-Tan.

Il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics à l'adresse : www.marchéspublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **3 000,00 DH (Trois mille Dirhams).**

L'estimation des coûts des prestations établie par le Maître d'Ouvrage est fixé à la somme de : **218 040,00Dhs (Deux cent dix huit Mille quarante Dirhams).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conforme aux dispositions des Articles 27, 29 et 31 du Décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau des Marchés relevant de la Direction Provinciale de l'Équipement et de l'Eau de Tan-Tan.
- Soit déposer leurs plis contre récépissé dans le bureau des Marchés relevant de la DPEE Cité Administratif Tan-Tan.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposer par voie électronique dans le Portail des Marchés Publics conformément à l'arrêté du Ministre de l'Economie et de Finances n° 20-14 du 08 Kadda 1435 (04/09/2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

En ce qui concerne le dossier technique produire une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et classification des laboratoires du BTP.

Le secteur d'activités concernées, la catégorie minimale et les qualifications exigés de la façon suivante :

Secteur	Qualification demandée	Catégorie
EG	EG5	2

Pour les laboratoires non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

N°8911/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE
 DE L'INTÉRIEUR
 PROVINCE D'AZILAL
 SECRETARIAT GÉNÉRAL
 D.R.F.H
 AVIS D'APPELS
 D'OFFRES OUVERTS
 N° : 98/2022 /B.G/PAZ
 Le 02 Décembre 2022 à 11
 Heures il sera procédé dans
 le bureau de Monsieur le
 Secrétaire Général de la
 Province d'Azilal à l'ouverture
 des plis relatifs à l'appel
 d'offres sur offres de prix,
 pour: Achat et installation
 du matériel de télécommunication
 pour la Province d'Azilal
 Le dossier d'appel d'offres
 peut être retiré au bureau
 du Chef de la Division des
 Ressources Financières et
 Humaines de la Province
 d'Azilal ;
 -Soit les remettre au Président
 de la commission d'appel
 d'offre au début de la
 séance et avant l'ouverture
 des plis ;
 Les échantillons et les catalogues
 exigés par le dossier
 d'appel d'offres doivent
 être déposés à la Division
 des Ressources Financières
 et Humaines de la Province
 d'Azilal au plus tard le 01
 Décembre 2022 à 16h30
 min.
 Les pièces justificatives à
 fournir sont celles prévues
 par l'article 4 du règlement
 de consultation.
 N° 8916/PA

Le contenu, la présentation
 ainsi que le dépôt des
 dossiers des concurrents
 doivent être conformes aux
 dispositions des articles 27,
 29, et 31 du décret du décret
 N° 2-12-349 du 8 Joumada I
 1434 (20/03/2013) relatif
 aux marchés publics.
 Les concurrents peuvent :
 -Soit les envoyer par courrier
 recommandé avec accusé
 de réception au bureau
 précité ;
 - Soit les envoyer par voie
 électronique dans le portail
 des marchés publics.
 - Soit déposer contre récépissé
 leurs plis dans le bureau
 du Chef de la Division des
 Ressources Financières
 et Humaines de la Province
 d'Azilal ;
 -Soit les remettre au Président
 de la commission d'appel
 d'offre au début de la
 séance et avant l'ouverture
 des plis ;
 Les échantillons et les catalogues
 exigés par le dossier
 d'appel d'offres doivent
 être déposés à la Division
 des Ressources Financières
 et Humaines de la Province
 d'Azilal au plus tard le 01
 Décembre 2022 à 16h30
 min.
 Les pièces justificatives à
 fournir sont celles prévues
 par l'article 4 du règlement
 de consultation.
 N° 8916/PA

CONSTITUTION
 I/- Aux termes d'un acte
 SSP du 30/09/2022 à Casa-
 blanca, il a été établi les sta-
 tuts d'une société SARL
 AU:
 Dénomination : « BEZZA
 TAURIANOVA » SARL
 AU.
 Objet : MARCHAND
 D'ACCESSOIRES OU DE
 PIÈCES DÉTACHÉES
 POUR VOITURES AUTO-
 MOBILES,
 NEGOCIANT,
 MARCHAND OU INTER-
 MEDIAIRE EFFECTUANT
 IMPORTATION ET EX-
 PORTATION,
 Siège Social : 26 AV MERS
 SULTAN ETG 1 APPT 3,
 CASABLANCA.
 Capital Social : 100 000.00
 DHS (Cent Mille dirhams).
 Apport :
 L'associé fait apport à la so-
 ciété d'une somme en es-
 pèce à savoir :
 Mr : BEZZA LAHOUCINE
 : 100.000.00 DHS
 Durée : 99 ans.
 Gérance : Mr BEZZA LA-
 HOUCINE désigné comme
 gérant pour une durée illi-
 mitée.
 II-Le dépôt légal a été effec-
 tué et immatriculé au regis-
 tre au tribunal de
 commerce de Casablanca
 sous le numéro 560853.
 N° 8917/PA

Royaume du Maroc
 Ministère de l'intérieur
 Province de Taounate
 Commune Ouled Daoud

AVIS D'EXAMEN D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

La commune Ouled Daoud organise un examen d'aptitude professionnelle pour accès au grade de technicien premier grade Echelle 11, adjoint administratif premier grade échelle 8 et adjoint technique 2^o grade Echelle 7 au titre de l'année 2022 au profit des fonctionnaires rétribués sur le budget de la dite commune ayant six ans d'ancienneté dans les grades : technicien deuxième grade, Adjoint administratif deuxième grade et adjoint technique troisième grade.

Cet examen sera organisé en date du 07 Décembre 2022 au siège de cette commune, le nombre des postes ouverts est d'un poste pour chaque grade .

Les dossiers de candidature doivent être déposés au près de la commune avant le 29 Novembre 2022 .

N°8914/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
 REGION BENI MELLAL KHENIFRA
 PROVINCE DE KHOURIBGA
 CONSEIL PROVINCIAL

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 05/CP/2022

Lemardi 06 décembre 2022 à 10h, Il sera procédé, au bureau du président du Conseil Provincial de Khouribga, à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offres Ouvert sur offres de prix ayant pour objet: Réalisation d'une fontaine au niveau du giratoire situé à l'intersection du boulevard Al Alaouiyyine et boulevard 9 avril à la ville de Khouribga.

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré auprès du bureau du service des Affaires Financières, du Budget et des Marchés relevant du Conseil Provincial de Khouribga. Il peut également être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics : www.marchéspublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à cinquante mille Dirhams (50.000,00dhs). L'estimation globale des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : trois million sept mille deux cent dirhams (3.007.200,00 DHS) TTC.

Le contenu, la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29,31 et 148 du décret n° 2.12.349 du 08 Joumada I 1434 (20mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les candidats peuvent :

- Soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau du service des Affaires Financières, du Budget et des Marchés relevant du conseil provincial de Khouribga;
- Soit les déposer, contre récépissé, dans le bureau précité ;
- Soit les remettre séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les transmettre par voie de soumission électronique via le portail marocain des marchés publics : www.marchéspublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de consultation.

- Dossier technique comprenant:

- Pour les concurrents installés au Maroc :

Présenter une copie légalisée du certificat de qualification et de classification dans les secteurs suivants:

SECTEUR	QUALIFICATION	CLASSE
C	C1	5
O	O1	3
I	I1-12	5

-- Pour les concurrents non installés au Maroc :

a- Une note indiquant les moyens humains et techniques des concurrents, le lieu, la date, la nature et l'importance des prestations qu'il a exécutées ou à l'exécution desquelles il a participé.

b- Les attestations délivrées par les hommes de l'art sous la direction desquels lesdites prestations ont été exécutées ou par les bénéficiaires publics ou privés desdites prestations avec indication de la nature des prestations , le montant , les délais et les dates de réalisation , l'appréciation , le nom et la qualité du signataire.

N°8915/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
 WILAYA REGION GUELMIM-OUED NOUN
 PROVINCE DE GUELMIM
 SECRETARIAT GENERAL
 DIVISION DU BUDGET ET MARCHES

Avis d'annulation

Appel d'offres ouvert n°8/PRDTS/2022

Travaux d'aménagement de la liaison routière reliant la RP 1315 et douar Abeyaz Talilte à la commune d'Amtdi sur une longueur d'environ 9.40 Km .Province Guelmim

Il est porté à la connaissance des concurrents que :

1- L'appel d'offres n° 8/PRDTS/2022 est annulé

N°8912/PA

Royaume du Maroc
 Ministère de l'Éducation Nationale
 du Précolaire & des Sports

Académie Régionale d'Éducation et de Formation de la Région Casablanca - Settat
 Direction Provinciale de Sidi Bennour

Avis Rectificatif (N°2) D'appel d'offres ouverts N°10/SB/2022

La Direction Provinciale du Ministère de l'MENPS de sidi Bennour, Porte à la connaissance des concurrents intéressés par l'appel d'offres OUVERTS N°10/SB/2022 déjà publié dans le journal libération n° 9755 paru le 27 Octobre 2022, qui a été modifié dans le même journal n° 9761 paru le 03/11/2022, a connu les modifications suivantes :


➢ L'ouverture des plis concernant l'appel d'offres ouverts N°10/SB/2022, sera le 21/11/2022 à 12h00mn, au siège de L'AREF Casablanca-Settat,

Au lieu
 ➢ L'ouverture des plis concernant l'appel d'offres ouverts N°10/SB/2022, aura lieu au siège de L'AREF Casablanca-Settat, le 21/11/2022 à 14h00.

Le reste de l'avis ne contient aucune modification

N°8913/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale
Du préscolaire et des sports
A.R.E.F. Marrakech Safi
Direction Provinciale de Rhamna



المملكة المغربية
وزارة التربية الوطنية والتكوين المهني
والرياضة
الأكاديمية الجهوية للتربية والتكوين مراكش
الشرقية
الجهة الإقليمية لرامننا

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
SUR OFFRES DES PRIX N° AOO 28/RH/2022/INV
(Séance publique)**

Le 01/12/2022, à 10 heures, il sera procédé dans la salle de réunion de la direction provinciale de Rhamna relevant de l'AREF MS, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix N° AOO 28/RH/2022/INV relatif a

DÉSIGNATION	MONTANT DE L'ESTIMATION DES TRAVAUX TTC	CAUTIONNEMENT PROVISOIRE
Travaux d'aménagement et d'agencement des services administratifs de la direction provinciale de RHAMNA.	486 373.32Dhs (Quatre cent Quatre-vingt-Six Mille Trois cent Soixante-Treize Dirhams Trente-Deux Cts)	9 000.00Dhs (neuf mille dirhams)

Les dossiers des appels d'offre peuvent être retirés du Service des Affaires Administratives et Financières Constructions Equipements Et Patrimoine - Bureau des marchés - de la Direction provinciale de RHAMNA, Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer leur plis contre récépissé dans le bureau des marchés au Service des Affaires Administratives et Financières Constructions Equipements Et Patrimoine ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 4 et 12 du règlement de la consultation.


En plus de :

- * Les entreprises installées au Maroc doivent fournir Une copie légalisée du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe et qualification suivant : **Secteur A, Qualification A.5, Classe 5.**
- * Les entreprises non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N.B Les concurrents peuvent faire aussi un dépôt électronique au niveau du portail des marchés publics

N°8918/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale
Du préscolaire et des sports
A.R.E.F. Marrakech Safi
Direction Provinciale de Rhamna



المملكة المغربية
وزارة التربية الوطنية والتكوين المهني
والرياضة
الأكاديمية الجهوية للتربية والتكوين مراكش
الشرقية
الجهة الإقليمية لرامننا

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
SUR OFFRES DES PRIX N° AOO 29/RH/2022/INV
(Séance publique)**

Le 01/12/2022, à 10 heures 15min, il sera procédé dans la salle de réunion de la direction provinciale de Rhamna relevant de l'AREF MS, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix N° AOO 29/RH/2022/INV relatif a

DÉSIGNATION	MONTANT DE L'ESTIMATION DES TRAVAUX TTC	CAUTIONNEMENT PROVISOIRE
Travaux d'aménagement et peinture du Lycée Qualifiant ECHAHID SALAH ESSERGHINI relevant de la direction provinciale de RHAMNA.	331 320.00 Dhs (Trois cent Trente et Un Mille Trois cent Vingt Dirhams)	6 000.00Dhs (Six Mille Dirhams)

Les dossiers des appels d'offre peuvent être retirés du Service des Affaires Administratives et Financières Constructions Equipements Et Patrimoine - Bureau des marchés - de la Direction provinciale de RHAMNA, Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer leur plis contre récépissé dans le bureau des marchés au Service des Affaires Administratives et Financières Constructions Equipements Et Patrimoine ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 4 et 12 du règlement de la consultation.


En plus de :

- * Les entreprises installées au Maroc doivent fournir Une copie légalisée du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe et qualification suivant : **Secteur A, Qualification A.5, Classe 5.**
- * Les entreprises non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N.B Les concurrents peuvent faire aussi un dépôt électronique au niveau du portail des marchés publics

N°8919/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale
Du préscolaire et des sports
A.R.E.F. Marrakech Safi
Direction Provinciale de Rhamna



المملكة المغربية
وزارة التربية الوطنية والتكوين المهني
والرياضة
الأكاديمية الجهوية للتربية والتكوين مراكش
الشرقية
الجهة الإقليمية لرامننا

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
SUR OFFRES DES PRIX N° AOO 30/RH/2022/INV
(Séance publique)**

Le 02/12/2022, à 10 heures 00 min, il sera procédé dans la salle de réunion de la direction provinciale de Rhamna relevant de l'AREF MS, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix N° AOO 30/RH/2022/INV relatif a

DÉSIGNATION	MONTANT DE L'ESTIMATION DES TRAVAUX TTC	CAUTIONNEMENT PROVISOIRE
Travaux de séparation des compteurs, et cession de poste d'élève qualifiant ECHAHID SALAH ESSERGHINI relevant de la direction provinciale de RHAMNA.	232 728.00 Dhs (Deux cent Trente-Deux Mille Sept cent Vingt-Huit Dirhams)	5 000.00Dhs (Cinq mille dirhams)

Les dossiers des appels d'offre peuvent être retirés du Service des Affaires Administratives et Financières Constructions Equipements Et Patrimoine - Bureau des marchés - de la Direction provinciale de RHAMNA, Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer leur plis contre récépissé dans le bureau des marchés au Service des Affaires Administratives et Financières Constructions Equipements Et Patrimoine ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 4 et 12 du règlement de la consultation.

En plus de :

- Copie légalisé du certificat d'agrément délivré par l'ONEE/ branche électricité : CREELEC

N.B Les concurrents peuvent faire aussi un dépôt électronique au niveau du portail des marchés publics

N°8920/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale
Du préscolaire et des sports
A.R.E.F. Marrakech Safi
Direction Provinciale de Rhamna



المملكة المغربية
وزارة التربية الوطنية والتكوين المهني
والرياضة
الأكاديمية الجهوية للتربية والتكوين مراكش
الشرقية
الجهة الإقليمية لرامننا

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
SUR OFFRES DES PRIX N° AOO 31/RH/2022/INV
(Séance publique)**

Le 02/12/2022, à 10 heures 15min, il sera procédé dans la salle de réunion de la direction provinciale de Rhamna relevant de l'AREF MS, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix N° AOO 31/RH/2022/INV relatif a

DÉSIGNATION	MONTANT DE L'ESTIMATION DES TRAVAUX TTC	CAUTIONNEMENT PROVISOIRE
Travaux de séparation des compteurs, et cession de poste du lycée qualifiant EL BOUKHARI relevant de la direction provinciale de RHAMNA.	105 352,80 Dhs (Cent Cinq Mille Trois cent Cinquante-Deux Dirhams Quatre-vingt Cts)	2 000.00Dhs (Deux mille dirhams)

Les dossiers des appels d'offre peuvent être retirés du Service des Affaires Administratives et Financières Constructions Equipements Et Patrimoine - Bureau des marchés - de la Direction provinciale de RHAMNA, Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer leur plis contre récépissé dans le bureau des marchés au Service des Affaires Administratives et Financières Constructions Equipements Et Patrimoine ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 4 et 12 du règlement de la consultation.

En plus de :

- Copie légalisé du certificat d'agrément délivré par l'ONEE/ branche électricité : CREELEC

N.B Les concurrents peuvent faire aussi un dépôt électronique au niveau du portail des marchés publics

N°8921/PA

SOCIETE OMEGA POINT SARL AU
Constitution

1/ Aux termes d'un acte s.s.p en date du 02/11/2022, il a été établi les statuts d'une SARL AU dont : DENOMINATION SOCIALE : « SOCIETE OMEGA POINT» SARL AU, Objet : NEGOCE EN GENERAL IMPORT-EXPORT , SIEGE SOCIAL: 276 BD TACHFINE ETG 3 CASABLANCA, DUREE : 99 années CAPITAL SOCIAL : le capital social est fixé à la somme de 100.000,00 DH, divisé en Mille (1000) parts sociales, d'une valeur nominale de Cent (100,00) dirhams chacune MR AHMED AHMED HUSEN NASEF à 1000 parts, GERANCE : la société sera valablement engagée par la seule signature de MR AHMED AHMED HUSEN NASEF.
-Le dépôt légal a été effectué au greffe de tribunal De Commerce de Casablanca le 07 Novembre 2022 sous le numéro de Registre de Commerce 561343 n° de dépôt 845222.

N° 8922/PA

WINARUS ING

Société A Responsabilité Limitée d'associé unique
Au Capital Social de 3.000.000,00 Dirhams
Siège Social : 104 BD ABDELLAH BEN YACINE IMM SOLEIL A N° 9, CASABLANCA
RC : 310869 / CASABLANCA
I. Aux termes du Procès Verbal des décisions de l'associé unique en date du 26.10.2022, l'associé unique de la société WINARUS ING – SARL AU à pris les décisions suivantes :
• Augmentation du capital social par incorporation de 4.000.000,00 Dirhams du compte courant d'associé créditeur pour le porter de 3.000.000,00 Dirhams à 7.000.000,00 Dirhams.
• Mise à jour des statuts.
• Pouvoirs à donner.
II. Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 04.11.2022 sous le N° 844246.

N° 8923/PA

POWER TRADING SARL AU

Au Capital de 500.000,00 Dirhams
SIEGE SOCIAL : 120 BD GRANDE CEINTURE DERB EL WIFAK IMM LILYA II, 2EME ETAGE N°20 AIN SEBAA CASABLANCA RC N° : 431389
I. Aux termes du Procès Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 20 Octobre 2022, l'Associé Unique de la Société « POWER TRADING » a décidé :

- Augmentation du capital social de 700.000,00 Dirhams pour le porter de 500.000,00 dirhams à 1.200.000,00 dirhams.
-Modification corrélatrice des articles 6&7 des statuts.
ARTICLE 6 - APPORTS EN NUMERAIRE
Mr. NYABI HICHAM, Associé Unique fait apport à la société d'UN MILLION DEUX CENT MILLE DIRHAMS (1.200.000,00 DHS).

ARTICLE 7 – CAPITAL SOCIAL

Le capital social est fixé à la somme d'UN MILLION DEUX CENT MILLE DIRHAMS (1.200.000,00 DHS), divisé en DOUZE MILLE (12.000) parts de CENT DIRHAMS (100 DH) chacune, numérotées de 1 à 12.000 entièrement libérées et attribuées en totalité à Mr. NYABI HICHAM, Associé Unique, en rémunération de son apport.
- Mise à jour des statuts,
- Pouvoirs

II. Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 04/11/2022 sous le N°844247.

N° 8924/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTRE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE EL KELAA DE SRAGHNA CERCLE D EL KELAA-BENI AMEUR CIADT DES AIN IGLI OULAD SAID COMMUNE SIDI MOUSSA

AVIS D'APPEL D'OFFRES DE PRIX OUVERT N° :09/2022
Le 01/12/2022 à 12 :00

Heures, il sera procédé dans une séance publique à la salle de réunion de la COMMUNE SIDI MOUSSA à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre sur offre des prix:
Concernant LOCATION DES BIENS DU SOUK HEBDOMADAIRE SIDI MOUSSA Deux-bail d'un an (à partir de 01/01/2023 à 31/12/2023).

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de dix mille dirhams (10.000 ,00 dhs).

Le dossier d'appel d'offre sera constitué de pièces suivantes :

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du bureau de président de la commune SIDI MOUSSA, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état : www. Marchés publics .gov.ma

Le contenu ainsi que la présentation des dossier des concurrents doivent être conformes aux dispositions de l'article 27 et 29 du décret n° 2 – 12 -349 du 08 jourada I 1434 (20 MARS 2013) fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'Etat ainsi que certaines dispositions relatives à leur gestion et à leur contrôle.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre un récépissé leurs plis dans le bureau du président de la commune rurale de SIDI MOUSSA.

- Soit les envoyer par courrier, recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture de ses plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 26 du décret n°2- 06 -388 .

• NB : LE PRIX ESTIMATIF EST 358430 ,00 DHS (TROIS CENT CINQUANTE HUIT MILLE QUATRE CENT TRENTE DH) PAR ANNEE.

N° 8925/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTRE DE L'INTERIEUR

PROVINCE DE EL KELAA DE SRAGHNA CIADT DES AIN IGLI OULAD SAID C.T SIDI MOUSSA
AVIS D'APPEL D'OFFRES DE PRIX OUVERT N° :10/2022

01/12/2022 à 11 :00 Heures, il sera procédé dans une séance publique à la commune SIDI MOUSSA à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre sur offre des prix:

Concernant FACILITE DE LOCATION HEBDOMADAIRE BATTOIRE DE MARCHE SIDI MOUSSA , Deux-bail d'un an (à partir de 01/01/2023 à 31/12/2023).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de trois mille dirhams (3 000 ,00 dhs).

Le dossier d'appel d'offre sera constitué de pièces suivantes :

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du bureau de président de la commune rurale SIDI MOUSSA, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état : www. Marchés publics .gov.ma

Le contenu ainsi que la présentation des dossier des concurrents doivent être conformes aux dispositions de l'article 27 et 29 du décret n° 2 – 12 -349 du 08 jourada I 1434 (20 MARS 2013) fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'Etat ainsi que certaines dispositions relatives à leur gestion et à leur contrôle.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre un récépissé leurs plis dans le bureau du président de la commune SIDI MOUSSA.

- Soit les envoyer par courrier, recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture de ses plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 26 du décret n°2- 06 -388

NB : LE PRIX ESTIMATIF POUR FACILITE DE LOCATION HEBDOMA-

DAIRE MASSACRE DE MARCHÉ EST 16700.00 DH (SEIZE MILLE SEPT CENT DHS)PAR ANNEE
N° 8926/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTRE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE BENSILIMANE CERCLE DE BENSILIMANE CAIDAT ZIAIDA

COMMUNE ZIAIDA AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT N° :04/2022

Le 12/12/2022 a 10 h, il sera procédé dans le bureau du président de la Commune Ziaida à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offre sur offres de prix pour :

PRODUIT DE LOCATION DES LOCAUX A USAGE COMMERCIAL OU PROFESSIONNEL (Souk "arbiaa Benslimane" n°1 à14)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service de la régie de la Commune ziaida, gratuitement, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat (www.marchespublics.gov.ma)

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :1800,00 DHS (MILLE HUIT CENT DHS).

- le prix d'ouverture de la commission est fixé à :300,0 0 DHS (TROIS CENT DHS)

- Le contenu, et la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles24/25/ 27/ 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

LES CONCURRENTS PEUVENT :

- Soit envoyer leurs dossiers, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau Président de la Commune Ziaida.

- Soit les déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre .

- Soit les envoyer par voie électronique sur le portail des marches publics

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la Séance et avant l'ou-

verture des plis.
N° 8927/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTRE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE BENSILIMANE CERCLE DE BENSILIMANE CAIDAT ZIAIDA

COMMUNE ZIAIDA AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT N° :05/2022

Le 12/12/2022 à 12 h, il sera procédé dans le bureau du président de la Commune Ziaida à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offre sur offres de prix pour :

PRODUIT DE LOCATION DES LOCAUX A USAGE COMMERCIAL OU PROFESSIONNEL (Souk "Tlet Ziaida Benslimane" n°02/03/04/09/10)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service de la régie de la Commune ziaida, gratuitement, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat (www.marchespublics.gov.ma)

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 1200,00 DHS (MILLE DEUX CENT DHS).

- le prix d'ouverture de la commission est fixé à : 200,00 DHS (DEUX CENT DHS)

- Le contenu, et la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles24/25/ 27/ 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

LES CONCURRENTS PEUVENT :

- Soit envoyer leurs dossiers, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau Président de la Commune Ziaida.

- Soit les déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre .

- Soit les envoyer par voie électronique sur le portail des marches publics

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la Séance et avant l'ou-

N° 8928/PA

Horaires des trains

Plan de transport Al Boraq à partir du Lundi 19 Septembre 2022

Sens Casa voyageurs > Tanger

N° de Train	1001*	1005	1009	1013	1017	1021	1025	1033	1037	1041	1045	1049	1053	1057**	1061	
Casa Voyageurs	Départ	06:00	07:00	08:00	09:00	10:00	11:00	12:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00
Rabat	Arrivée	06:45	07:45	08:45	09:45	10:45	11:45	12:45	14:45	15:45	16:45	17:45	18:45	19:45	20:45	21:45
Agdal	Départ	06:50	07:50	08:50	09:50	10:50	11:50	12:50	14:50	15:50	16:50	17:50	18:50	19:50	20:50	21:50
Kénitra	Arrivée	07:17	08:17	09:17	10:17	11:17	12:17	13:17	15:17	16:17	17:17	18:17	19:17	20:17	21:17	22:17
Kénitra	Départ	07:20	08:20	09:20	10:20	11:20	12:20	13:20	15:20	16:20	17:20	18:20	19:20	20:20	21:20	22:20
Kénitra	Arrivée	08:10	09:10	10:10	11:10	12:10	13:10	14:10	16:10	17:10	18:10	19:10	20:10	21:10	22:10	23:10

Sens Tanger > Casa voyageurs

N° de Train	2001*	2005	2009	2013	2017	2021	2025	2033	2037	2041	2045	2049	2053	2057**	2061	
Tanger Voyageurs	Départ	06:00	07:00	08:00	09:00	10:00	11:00	12:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00
Kénitra	Arrivée	06:50	07:50	08:50	09:50	10:50	11:50	12:50	14:50	15:50	16:50	17:50	18:50	19:50	20:50	21:50
Rabat	Départ	06:53	07:53	08:53	09:53	10:53	11:53	12:53	14:53	15:53	16:53	17:53	18:53	19:53	20:53	21:53
Agdal	Arrivée	07:20	08:20	09:20	10:20	11:20	12:20	13:20	15:20	16:20	17:20	18:20	19:20	20:20	21:20	22:20
Casa Voyageurs	Départ	07:25	08:25	09:25	10:25	11:25	12:25	13:25	15:25	16:25	17:25	18:25	19:25	20:25	21:25	22:25
Casa Voyageurs	Arrivée	08:10	09:10	10:10	11:10	12:10	13:10	14:10	16:10	17:10	18:10	19:10	20:10	21:10	22:10	23:10

* trains ne circulant pas les Samedis, Dimanches et jours fériés

** trains circulant uniquement les Vendredis , Dimanches et jours fériés

En kiosque ou sur le web

Votre soutien, Notre avenir

La presse marocaine aux premiers rangs sur tous les fronts

L'information par les professionnels: rempart contre l'infox

Commission de l'entreprise de presse et de la mise à niveau du secteur



Sport

9^{ème} Challenge international de la Marche Verte

Le cycliste néerlandais Jules De Cock remporte le GP Al Massira



Le cycliste néerlandais Jules De Cock a remporté, dimanche à El Marsa, le Grand Prix Al Massira, au terme de la 3^{ème} et dernière étape de la 9^{ème} édition du Challenge international de la Marche Verte de cyclisme, qui s'est déroulé du 3 au 6 novembre.

Le coureur-cycliste néerlandais s'est adjugé cette étape reliant Laâyoune et El Marsa en circuit fermé, sur une distance de 116,7 km, en 2h35mn35 sec, soit une moyenne de 45 km/h.

Il a devancé le cycliste Nasr Eddine Maatougui de l'équipe continentale du Maroc (Sidi Ali Unlock), (2h 35mn 41 sec) et le cycliste néerlandais Jarri Stravers (2h

35mn 48 sec), arrivés respectivement en 2^{ème} et 3^{ème} positions, tandis que le Marocain Youssef Bdadou (équipe nationale du Maroc) a occupé la 4^{ème} place (2h 35mn 48 sec).

Placé sous le Haut Patronage de S.M le Roi Mohammed VI, ce challenge est organisé par la Fédération Royale marocaine de cyclisme (FRMC), en collaboration avec l'Union cycliste internationale, dans le cadre des festivités marquant le 47^e anniversaire de la glorieuse Marche Verte.

Cette course a connu la participation de coureurs représentant les équipes nationales des Emirats Arabes Unis, du Sultanat d'Oman et de Mauritanie, ainsi que

des équipes continentales d'Allemagne, des Pays-Bas, de Slovaquie et des Emirats Arabes Unis, outre le Maroc, représenté par trois sélections (nationale, régionale et olympique).

Cette manifestation sportive est scindée en trois courses, à savoir le "Grand prix Sakia El Hamra", "le Grand Prix Oued Eddahab" et "le Grand prix Al Massira".

La première course s'est déroulée sur un parcours de 140 km entre Laâyoune et Boujdour, la deuxième a relié Laâyoune et Tarfaya (98,6 km), tandis que la 3^{ème} course s'est déroulée en circuit fermé entre Laâyoune et El Marsa.

Au terme de cette compétition, des prix ont été remis aux vainqueurs, en présence notamment du wali de la région Laâyoune-Sakia El Hamra, gouverneur de la province de Laâyoune, Abdeslam Bekrate, du président de la commune, Moulay Hamdi Ould Errachid, du président de la FRMC, Mohamed Benelmahi et d'élus.

Après la neuvième édition du Challenge International de la Marche Verte, aura lieu la 10^{ème} édition du Challenge International de SAR le Prince Héritier Moulay El Hassan, prévue du 8 au 11 novembre dans la région de Guelmim-Oued Noun.

Trois trophées en trois étapes seront disputés lors de cette édition, à savoir le Trophée Princier (1^{ère} étape Guelmim - Tan Tan -125,4 km, le 8 novembre), le Trophée de l'anniversaire de SAR le Prince Héritier Moulay El Hassan (2^{ème} étape Guelmim- Sidi Ifni -121,5 km, le 10 novembre) et le Trophée de la Maison Royale (3^{ème} étape Guelmim- Sidi Ifni -Tiznit-130,5 km, le 11 novembre).

22^{ème} semi-marathon international de Laâyoune

Victoire de Mohamed Lbaybet et de Jepkogeï Paskalia

Les athlètes marocain Mohamed Lbaybet et kényane Jepkogeï Paskalia, ont remporté la 22^{ème} édition du semi-marathon international de Laâyoune, organisée dimanche, sous le Haut Patronage de S.M le Roi Mohammed VI, dans le cadre des festivités marquant la célébration du 47^e anniversaire de la Marche Verte.

Le coureur marocain a parcouru les 20 km de l'épreuve en 1h 01mn 28sec, devançant le Bahreïni Cheroben Abraham (1h 02mn 02 sec) et le Kényan Kimutai Wesley Kipkemoi (1h 02mn).

Chez les dames, Paskalia s'est imposée en 1h 10mn 23 sec, suivie de sa compatriote Longari Gladys Cherop (1h 10mn 25s) et de la Marocaine Rkia El Mouihne (1h 11mn 09 sec).

Initiée par le club Chabab Sakia El Hamra d'athlétisme, sous l'égide de la Fédération Royale marocaine d'athlétisme (FRMA) et de la Ligue régionale d'athlétisme, cette manifestation a tenu toutes ses promesses avec une participation massive de plusieurs athlètes de différents pays, dont l'Éthiopie, l'Erythrée, le Kenya, la France, l'Espagne, la Côte d'Ivoire, le Gabon et le Bahreïn, outre les athlètes marocains.



De même, deux courses ont été organisées pour les jeunes de moins de 16 ans sur une distance de 3 km et une autre de 5 km au profit des élèves et étudiants des instituts et établissements universitaires, l'objectif étant d'encourager cette catégorie à pratiquer l'athlétisme et de rapprocher le sport des générations montantes.

Grâce à l'excellence de son organisation, le semi-marathon de Laâyoune qui a été homologué par la Fédération internationale d'athlétisme (IAAF) et l'Association internationale des courses sur route, a acquis au fil des années une grande notoriété.

Au terme de cette compétition, des prix ont été remis aux vainqueurs, en présence notamment du wali de la région Laâyoune-Sakia El Hamra, gouverneur de la province de Laâyoune, Abdeslam Bekrate, du président du Conseil régional, Sidi Hamdi Ould Errachid, du président de la commune, Moulay Hamdi Ould Errachid, de consuls généraux de pays arabes et africains accrédités à Laâyoune, d'élus et de responsables locaux, ainsi que de certaines figures de l'athlétisme national dont l'athlète Soufiane El Bakkali.

Ceci intéresse l'EN

Le Canadien Alphonso Davies apte malgré une déchirure musculaire

Malgré une déchirure musculaire à l'arrière de la cuisse droite, contractée samedi à Berlin contre le Hertha, l'international canadien du Bayern Munich Alphonso Davies sera apte pour le Mondial (20 novembre-18 décembre), affirme dimanche le club bavarois dans un communiqué.

"Le Bayern va devoir se passer d'Alphonso Davies pour les deux derniers matches de Bundesliga jusqu'à la trêve hivernale", a expliqué le club, tout en précisant que "la participation à la Coupe du monde au Qatar de l'international canadien n'est pas en danger".

Sorti à la 62^e minute de la rencontre du Bayern Munich à Berlin contre le



Hertha (3-2), le défenseur latéral gauche souffre d'une "déchirure musculaire à l'arrière de la cuisse droite", ont révélé les examens passés à Munich, a expliqué le Bayern.

Davies sera donc absent contre le Werder Brême mardi (20h30) à l'Allianz Arena, et à Gelsenkirchen contre Schalke samedi en début de soirée (18h30).

Mais il sera remis à temps pour le deuxième Mondial du Canada, après 1986, dont il est l'une des stars.

Le Canada débute son Mondial contre la Belgique le 23 novembre, pour le compte du groupe F, qui comprend également le Maroc et la Croatie.

Les excuses de Hamdallah



Le joueur marocain Abderrazak Hamdallah se veut décidé à ne pas rater le Mondial, même si cela ne dépend pas de lui. Dans une sortie médiatique dans la chaîne arabe MBC, il a tenu à présenter ses excuses à toutes les composantes de la sélection marocaine.

Le sociétaire du club saoudien d'Al Ittihad, qui n'a plus porté le maillot de l'EN depuis 2019, n'a pas manqué de souligner qu'il serait toujours derrière les Lions de l'Atlas même au cas où il ne serait pas retenu dans la liste définitive de Hoalid Regragui en partance pour la Coupe du monde qui débutera le 20 courant au Qatar.

Jaawani remercié



L'entraîneur du Mouloudia d'Oujda Mounir Jaawani vient d'être remercié à l'issue de la huitième journée de la Botola Pro D1 de football, alors que le club occupe une place du bas du tableau. Le Mouloudia est avant-dernier du classement avec un maigre butin ne dépassant pas 5 points (1 victoire, 2 nuls, 5 défaites).

Jaawani est le quatrième entraîneur limogé jusqu'ici après Fouzi Benzarti (Raja), Yahya Bensoltane (MAS) et Badou Zaki (IRT).

Botola Pro D1

Le WAC accroché par l'UTS



Ph. Bahafid

Le Wydad de Casablanca (WAC) et l'Union Touarga (UTS) se sont quittés dos à dos (0-0), dimanche soir au complexe sportif Mohammed V de Casablanca, à l'occasion de la 8e journée de la Botola Pro D1 de football.

A la suite de ce match, le Wydad conserve la première place du classement avec 18 points, alors que l'UTS, 14 points, se maintient à la troisième place.

Dans l'autre match disputé dimanche, l'OCK et l'IRT se sont neutralisés, un partout.

Cette manche, ultime acte avant la trêve pour laisser place au Mondial, a été ouverte vendredi par les matches HUSA-SCCM (2-1) et OCS-DHJ (0-0). Samedi, le Raja a surclassé en déplacement à Mohammédia la JSS par 4 à 1, alors que le MAS a conservé son élan victorieux aux dépens du MCO (2-1).

Quant aux rencontres FUS-RSB et MAT-ASFAR, elles ont été reportées en raison de l'engagement des Berkanis et des Militaires en compétition continentale.

Résultats

HUSA-SCCM : 2-1

OCS-DHJ : 0-0

JSS-Raja : 1-4

MAS-MCO : 2-1

OCK-IRT : 1-1

WAC-UTS : 0-0

Matches reportés : FUS-RSB et MAT-ASFAR

OCK – IRT, un match nul entre mal barrés

L'Olympique Club de Khouribga, avant-dernier, a croisé le fer avec l'Ittihad de Tanger, lanterne rouge pour le compte de la huitième journée de la Botola Pro D1 Inwi, dimanche, au complexe OCK.

Les deux équipes, mal loties, avaient les mêmes ambitions, à savoir gagner leur premier match de la saison.

La rencontre débuta sur les chapeaux de roues. Chaque formation essayait de surprendre son adversaire en vue d'ouvrir le score. De nombreuses opportunités de but ont été créées par les locaux, mais elles ont été loupées lamentablement par les attaquants par manque de concentration.

Il a fallu attendre la 42e pour que les représentants de la ville du Détroit inscrivent le premier but par le biais de Hassan Zairabi, suite à une contre-attaque éclair. Surpris, les Phosphatiers se lancèrent à l'attaque pour égaliser. Toutefois ce sont les Tangérois qui marquèrent un deuxième but par Hakim Akhrif 54', que l'arbitre annula pour hors-jeu, après consultation du VAR.

Encouragés par leurs supporters, les locaux faisaient des pieds et des mains pour égaliser. Ils se créèrent plusieurs occasions qu'ils ratèrent à cause de la précipitation. A la 90+3', les Khouribguais parvinrent à remettre les pendules à l'heure, par l'intermédiaire de Yacine Morcil, privant l'Ittihad de Tanger de sa première victoire de la saison.

Suite à ce résultat, l'OCK stagne à la quinzième place avec trois points dans l'escarcelle, tandis que l'IRT est toujours lanterne rouge avec deux points.

Chouaib Sahnoun

Botola Pro D2

Voici les résultats de la 9e journée de la Botola Pro D2 de football :

AS Salé - Jeunesse El Massira 1 - 2
Rapide Oued Zem - Raja Béni Mellal 1 - 0
Jeunesse Benguerir - Wydad Témara 1 - 0
Olympique Dcheira - Ittifaq Marrakech 0 - 0
Youssofia Berrechid - Ittihad Khemisset 2 - 0
Stade Marocain - Racing Casablanca 1 - 0
Chabab Atlas Khénifra - Renaissance Zemamra 0 - 1
Widad Fès - USM Oujda 1 - 0

Classement

1- Renaissance Zemamra 23 pts
2- Rapide Oued Zem 16 pts
- Youssofia Berrechid 16 pts
4- Jeunesse Benguerir 15 pts
5- Ittifaq Marrakech 13 pts
- Olympique Dcheira 13 pts
- Stade Marocain 13 pts
8- Chabab Atlas Khénifra 12 pts
9- Racing Casablanca 11 pts
- Widad Fès 11 pts
11- Ittihad Khémisset 9 pts
- Jeunesse El Massira 9 pts
- USM Oujda 9 pts
14- AS Salé 8 pts
15- Wydad Témara 7 pts
- Raja Béni Mellal 7 pts

L'AG du MAS adopte les rapports moral et financier de la saison 2021-2022

L'équipe du Maghreb Association Sportive de Fès (MAS - section football) a approuvé, vendredi à l'unanimité lors de son assemblée générale ordinaire annuelle, les rapports moral et financier de la saison sportive 2021-2022.

L'ordre du jour de l'assemblée générale comprenait également l'examen du procès-verbal de l'assemblée générale pour la saison 2020-2021 et la présentation du rapport du commissaire aux comptes et du budget prévisionnel pour la saison 2022-2023.

L'assemblée générale a aussi abordé d'autres sujets relatifs notamment à la formation.

A cette occasion, le nouveau directeur technique de l'équipe a présenté les grands axes liés à la formation au sein de l'école de l'équipe du MAS au profit des enfants



appelés à renforcer les rangs de l'équipe à l'avenir.

Le rapport moral a fait état de la mise en œuvre du projet sportif de l'équipe, ses préparatifs durant l'été, la réponse du

MAS au cahier des charges établi par la Fédération Royale marocaine de football, du développement de l'infrastructure et du bilan du championnat national et de la Coupe du Trône.

Dans une déclaration à la MAP et à sa chaîne d'information (M24), le président du MAS, Ismail Jamai, a indiqué que l'équipe est actuellement sur la bonne voie, surtout après le retour des supporters aux tribunes pour encourager leur équipe.

M. Jamai a ajouté que l'équipe, grâce aux importants efforts déployés, a réussi à occuper la quatrième place au championnat national de première division, synonyme de qualification pour la Coupe arabe, précisant que le MAS a également réussi sa restructuration aux niveaux administratif, technique et financier au cours des quatre dernières années.

Les banques alimentaires, une question de survie pour de plus en plus de Britanniques

"Cela m'a vraiment sauvé la vie". Comme des millions de Britanniques, Michael Cox, cinquantenaire, peine à faire face à l'envolée des prix des produits alimentaires: il n'a pas mangé depuis deux jours et s'est résolu à passer la porte d'une banque alimentaire.

Ils étaient des dizaines lundi à faire la queue devant cette "Foodbank" de Hackney, un quartier de l'Est londonien, munis d'un bon leur permettant d'obtenir un panier contenant trois jours de nourriture.

L'assortiment est adapté aux besoins de chacun, selon les régimes alimentaires et le nombre de membres de la famille.

Les prix de l'alimentation mais aussi de l'énergie propulsent l'inflation à des sommets au Royaume-Uni: elle est repassée en septembre au-dessus de 10%, le chiffre le plus élevé des pays du G7, mettant toujours plus sous pression le budget des ménages.

"Avec la crise du coût de la vie, les gens ne peuvent pas payer leurs factures et acheter de la nourriture. Ils doivent choisir", affirme Johan Ekelund, superviseur de la distribu-

tion du jour.

Sidoine Flore Feumba est inscrite au revenu minimal, une allocation de subsistance au Royaume-Uni, qui est loin de lui permettre à la fois de nourrir ses trois enfants, de chauffer et de payer son électricité.

"C'est comme si vous étiez au fond du trou, et que vous ne pouviez pas survivre sans l'aide de la charité", lance cette infirmière tout juste diplômée et en recherche d'emploi.

Johan Ekelund s'inquiète particulièrement de l'arrivée de la saison froide et d'énormes factures de chauffage. "Cela va être épouvantable cet hiver si rien n'est fait".

Samedi dernier, le centre de distribution de Hackney a enregistré son record de fréquentation.

La banque alimentaire a du mal à faire face à la demande actuelle, qui a doublé depuis la période pré-Covid.

Un nouveau créneau de distribution doit s'ouvrir en décembre, le vendredi soir, pour permettre aux personnes travaillant à plein temps de se rendre à la banque alimentaire.

"C'est quelque chose de complètement nouveau", constate Tanya



Whitfield, directrice du centre.

La hausse des prix des aliments de base aggrave encore la situation. "Tout le monde voit les pâtes comme une option bon marché, mais ce n'est plus le cas", poursuit-elle. Les prix de l'huile végétale (+65% en un an) et des pâtes (+60%) sont en effet ceux qui se sont envolés le plus vite, selon des données expérimentales publiées mardi par l'Office national des statis-

tiques (ONS) et portant sur une sélection de produits de base premier prix. Des millions de Britanniques en sont réduits à sauter des repas, révèle un récent sondage de l'association de consommateurs Which?, et beaucoup se privent désormais de toutes gourmandises pour n'acheter que l'essentiel.

La situation des bénéficiaires se précarise: un nombre croissant de personnes affirment "qu'elles n'ont

pas d'argent pour payer le gaz ou l'électricité" et donc ne peuvent pas utiliser de micro-ondes ou de bouilloire, explique Mme Whitfield.

"Nous devons trouver de la nourriture qui n'a pas besoin d'être réchauffée", déplore-t-elle. "On n'a jamais eu à faire ça avant".

Autre conséquence de la crise du coût de la vie: les bénévoles déplorent une baisse conséquente des dons, de l'ordre de 50% par rapport à l'année dernière. L'entrepôt situé à quelques rues du centre de distribution est très loin d'être rempli.

A cette période, "nous sommes normalement très occupés par les collectes et les récoltes de dons des écoles et des églises", assure Tanya Whitfield.

Mais désormais, les écoles préfèrent ne pas parler des collectes pour ne pas ajouter de pression supplémentaire sur les parents qui connaissent des difficultés.

"Nous comptons sur la générosité des gens pour Noël. Avec un peu de chance, nous pourrions voir une augmentation des dons", espère Andrew Wildridge, employé à l'entrepôt.

Recettes

Mini-burgers moelleux au thon



Ingrédients :

- 1 tasse et demie de farine à pain
- 1 c-à-c de levure sèche active
- 1/2 c-à-c de sel
- 1 c-à-c de sucre
- 100 ml d'eau tiède
- 28 g de beurre à température ambiante
- Pour la farce :
- 1 boîte de thon
- 1 c-à-c de mayonnaise
- Du fromage coupé en 4 pour avoir 4 mini-tranches
- Rondelles de tomate cerise
- Feuilles de laitue
- Rondelles d'olives noires ou vertes
- Cornichons coupés en petits dés

Préparation :

Verser la levure dans un peu d'eau tiède (pas chaude), ajouter le sucre, couvrir d'un film plastique et laisser mousser environ 10 min. Mélanger la farine et le sel dans un saladier. Ajouter le beurre mou et sabler du bout des doigts. Ajouter la levure ainsi que l'eau tiède. Pétrir quelques minutes afin d'obtenir une

pâte souple.

Couvrir d'un film plastique et d'un torchon propre. Laisser lever à l'abri de l'air jusqu'à ce qu'elle double de volume.

Dégazer la pâte et former de petites boules.

Déposer au fur et à mesure sur une plaque recouverte de papier sulfurisé.

Laisser lever une seconde fois jusqu'à ce que les petits pains doublent de volume.

Badigeonner de jaune d'oeuf mélangé à un peu de lait.

Préchauffer le four à 400 F (200 C).

Enfourner les mini-pains durant 12-14 min ou jusqu'à ce qu'ils soient légèrement dorés.

Sortir du four et laisser refroidir sur une grille avant de couper en deux les burgers.

Préparer la farce en mélangeant le thon, la mayonnaise ainsi que les cornichons.

Badigeonner les pains de moutarde. Ajouter une petite cuillère de farce.

Déposer des rondelles de tomates et une petite tranche de fromage. Déposer la seconde tranche de pain burger.

Déposer au fur et à mesure sur une assiette de service

Le cobra Houdini a regagné son enclos dans un zoo suédois

Une semaine après sa spectaculaire évasion d'un zoo suédois, un cobra royal a regagné son enclos dimanche après avoir réussi des jours durant à échapper à toutes les recherches, ont annoncé les responsables de l'établissement. "On l'a récupéré!", a lancé dans un communiqué le Skansen Aquarium qui avait dû fermer sa section des reptiles en attendant la capture du fuyard.

Quelques jours à peine après son arrivée, le serpent, nommé "Sir Vas" (Sire siffleur), s'était enfui le samedi 22 octobre en passant par l'un des luminaires de son terrarium.

Selon la direction du zoo, qui accueillait sans encombre des cobras royaux depuis près de quinze ans, des ampoules à basse consommation avaient récemment été installées pour remplacer les anciennes lampes qui chauffaient beaucoup plus et maintenaient les reptiles à distance.

"Sir Vas" a alors déjoué les tentatives pour le récupérer, gagnant le surnom de "Houdini", du nom de l'illusionniste légendaire capable de s'extirper de toutes les chaînes, cages et cellules.

Pour retrouver sa trace, le personnel a répandu de la farine dans la section des reptiles et l'a jonchée de pièges collants, en vain. Le zoo a ensuite installé des caméras spéciales et des appareils de radiographie portatifs prêtés par le service des douanes suédoises.

Vendredi, la cavale du reptile a semblé prendre fin lorsqu'il a été repéré dans

un mur intérieur.

"Houdini le malin a toutefois changé de place à plusieurs reprises lorsque nous avons ouvert plusieurs trous pour l'attraper", explique le zoo. A un moment, le serpent en fuite s'est même permis de sortir la tête par une trappe. "Il a réalisé alors que les agents des douanes se trouvaient dans le bâtiment et a filé se cacher ailleurs", raconte le zoo, mais si "on peut fuir la douane, on ne peut pas lui échapper".

Dans la nuit de samedi à dimanche, le cobra semble avoir décidé d'abandonner sa vie de fugitif. "Il a laissé tombé et

a rampé pour regagner sa maison sûre et chaude", selon le zoo.

La section des reptiles a pu rouvrir au public mais "Houdini" a été placé "en résidence surveillée" pour observation et les visiteurs ne pourront le voir avant lundi. Originaire d'Asie du Sud et du Sud-Est, le cobra royal, d'un naturel calme et peu susceptible d'attaquer, est le plus long serpent venimeux du monde.

Sa proie principale est constituée d'autres serpents, mais sa morsure peut être mortelle chez l'humain si elle n'est pas traitée.

